

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire : CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 43 RUE SAINT-VINCENT MONTREAL TELEPHONES : ADMINISTRATION : Main 7461 REDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

A BATONS ROMPUS

LA PLACE MARGUERITE-BOURGEOYS

Ce nom qui éveille tant de souvenirs, qui a pour nous des résonances familiales, n'a point l'heur de plaire à un brave homme, fervent de l'uniformité et qui ne peut comprendre pourquoi cette place Marguerite-Bourgeoys, prolongement naturel du boulevard Saint-Laurent, ne s'appellerait pas, tout simplement, Saint-Laurent.

Mon Dieu, l'uniformité est une belle chose et le goût de la simplification en est une autre; mais il y a peut-être en ce monde quelque chose de plus respectable encore. Pour les peuples qui ont la mémoire du coeur, le culte des héros et les devoirs de reconnaissance passent avant le goût de la ligne droite et du bottin simplifié.

Sur le coin de terre qui sera foulé demain par un peuple à demi oublié, une femme a vécu qui fut l'une des plus grandes bienfaitrices de ce pays et dont le souvenir embause encore notre époque. Pendant deux siècles et plus, au même endroit, ses filles ont continué son oeuvre, formé nos mères, cultivé chez elles les plus nobles vertus, assuré le progrès et le développement normal d'une haute civilisation.

Montréal doit à Marguerite Bourgeoys une imprescriptible dette de reconnaissance. L'occasion s'offre — non point de l'acquiescer, mais de la reconnaître partiellement; nous sommes sûr qu'on ne voudra point laisser passer cette occasion.

ET LES CANADIENS-FRANCAIS ?

Les vides se creusent dans la représentation ontarienne au Sénat. L'heure est donc plus opportune que jamais de rappeler au gouvernement fédéral que les Canadiens-français ont droit à un second siège dans la Chambre haute.

Ce droit n'est guère discuté. Il ressort du chiffre même de la population de langue française, et nous avons lieu de croire qu'il a été reconnu déjà par le chef du gouvernement. Si la nomination n'a pas été faite il y a quelques mois, c'est que trop de ficelles avaient été tirées qu'on n'a pas osé casser, de crainte de mettre en mauvaise posture un ministre qui avait pris des engagements trop hâtifs.

Mais il ne faudrait point que cette aventure se renouvelât. Le gouvernement doit comprendre que son intérêt politique coïncide avec les besoins de la justice. Il doit comprendre aussi qu'il lui faut nommer quelqu'un qui jouisse du respect et de la considération de tous.

QUE DIRA M. GRAHAM ?

Le Herald multiplie les annonces de l'entrée dans son conseil d'administration de M. Graham, l'ancien ministre des Chemins de fer; mais il ne dit point si M. Graham a obtenu des garanties plus substantielles que celles qu'on donna jadis à M. Fielding; et c'est le point qui intéresse surtout le public.

On se rappelle que M. Fielding, solennellement intronisé à la direction du Telegraph, se vit un jour prié de ratifier des engagements dont il ignorait la substance — en même temps qu'on lui offrait la présidence et la direction du Herald. Il préféra s'en aller.

Edifié par cette expérience, M. Graham a-t-il mieux pris ses précautions? Nous avons quelque hâte de le savoir, et M. Graham se doit d'éclaircir là-dessus le public.

Omer HEROUX.

LA SEMAINE FEDERALE

l'affaire du Nord Canadien. — Le remaniement. — Probabilités de la prorogation

Ottawa, 25. — La Chambre n'a pas de séance, aujourd'hui. Les fonctionnaires sont en congé, et les députés aussi, à l'occasion de la fête Victoria. Plusieurs sont absents de la capitale depuis samedi soir. Et ceux qui y sont restés pestent contre la longueur de la session. Le beau temps qu'il fait leur fait regretter à tous de n'être pas chez eux pour en jouir, et pour flâner à leur aise, sur les champs de golf, ou même pour surveiller les travaux de la ferme, car plusieurs sont propriétaires de terres en culture, surtout parmi ceux de l'Ouest. Et le retard qu'apporte le parlement à proroger l'indispose contre ceux qui font des discours et prolongent la session. Il est vrai qu'il reste au feuillet bien des mesures importantes. Mais comme la Chambre a employé les deux-tiers de la session, selon sa manière habituelle, à parler beaucoup de questions de peu d'intérêt pour le pays en général, les députés, aujourd'hui, estiment qu'il faut maintenant couper court au travail qui porterait surtout sur ce qui a trait aux intérêts du pays. Les partis ont eu leur part, le pays en aura une... s'il en reste. Et, comme les affaires de nos représentants réclament maintenant leur présence chez eux, ils sont pressés d'y retourner. Adviene que pourra de la législation pour le bien public. Celui-ci peut attendre encore un peu, mais les députés n'attendent pas longtemps, eux, leurs vacances. Dès aujourd'hui même, plusieurs députés de districts éloignés, qui ont droit à une absence de 15 jours de séances sans perdre un sou de leur indemnité parlementaire, et qui prévoient que la session va se clore d'hui à une quinzaine, partent définitivement de la capitale. Un second contingent suivra, dans le cours de cette semaine-ci. Et, dans

L'AFFAIRE DU NORD-CANADIEN

une huitaine, il ne restera plus, à vrai dire, sauf quelques exceptions, que des députés des Provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario à Ottawa. Les parlementaires de l'Ouest, où la belle saison et la saison des affaires sont commencées, auront presque tous déserté le parlement, au premier juin.

rait bien que la discussion à ce sujet se prolongeât, en troisième lecture, jusqu'au mardi, 2 juin prochain. Il resterait alors peu de temps pour expédier le reste de la besogne. Mais cela n'est pas de nature à retarder la prorogation. Quand la date en est fixée, les députés expédièrent l'ouvrage si vite, que, dans trois jours, ils disposent de plus de besogne que dans un mois de session ordinaire. Et le Sénat adoptera si vite le bill du Nord-Canadien, que cela ne retardera certes pas la prorogation.

LE REMANIEMENT

Depuis trois semaines, le travail de la commission du remaniement n'a guère avancé. MM. Rogers, Bédard et Pardee ont eu certaines conférences à propos de points discutés dans le Québec ou l'Ontario. Mais il n'y a pas eu de réunion complète des délégués, depuis plus de trois semaines. M. Rogers va tout de même tenter, cette semaine, de réunir la commission au complet pour rediger un rapport aux Communes. Ce rapport devrait être aussi unanime que possible. Il y a bien quelques points sur lesquels les délégués ne s'entendent nullement, mais il est entendu que l'opposition fera un rapport spécial sur ces quelques points. Et la Chambre en disposera. On dit M. Borden tout à fait décidé de donner à l'opposition une bonne mesure de fair-play. Dans ce cas, la discussion ne serait pas longue et les difficultés s'aplaniraient. Mais... il y a un ministre qui veut retarder toute l'affaire à l'an prochain, dit la rumeur. Est-ce vrai? On ne sait au juste. Mais les conservateurs auraient assez d'avantages à gagner, semble-t-il, en retardant à l'an prochain, qu'il n'est pas impossible que le remaniement reste en panne, cette année, quoique, à l'heure présente, les apparences indiquent que le rapport de la commission sera soumis sous peu de jours aux Communes et que celles-ci pourraient bien l'adopter.

LA PROROGATION

Il est impossible que la session se close le samedi, 30 juin. Mais l'opinion générale est que la prorogation aura lieu le samedi suivant, six juin. Certaines gens disent le douze juin, mais cela ne paraît pas probable.

Georges PELLETIER.

SON EMINENCE LE CARDINAL BEGIN

SOUVENIR DE ROME

La pensée des catholiques canadiens se tourne aujourd'hui vers Rome où Sa Sainteté Pie X élève Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et plusieurs autres prélats à la dignité cardinalice.

Au milieu des splendeurs du Consistoire, les souvenirs de son premier séjour à Rome se pressent sans doute à l'esprit de Son Eminence. Elève distingué, M. l'abbé Bégin fut envoyé à Rome pour y terminer ses études ecclésiastiques. Il était là en 1864, pensionnaire du collège Français, tout à ses livres, lorsque le premier jour de l'an qu'il passait loin de sa famille lui dicta cette lettre aux siens :

"Rome, 1er janvier 1864.

"Chers parents, "Il est donc bien vrai que je ne pourrais pas traverser demain de Québec à la Pointe Lévy pour aller vous voir ; il faudra supposer que les passages sont trop mauvais. Depuis plusieurs années, je voyais arriver ce jour de l'an avec plaisir, car je pouvais faire un voyage à l'étude et vous faire une petite visite qui m'était bien chère. Cette année, il me faudra faire le sacrifice et garder la maison : cela me sera peut-être méritoire. J'irai du moins par la pensée à cette petite fête de famille ; je me trouverai au milieu de vous et je vous souhaiterai bien du bonheur, bien de la joie et toutes sortes de succès. "Jusqu'à présent, ma santé va à merveille, et malgré mes travaux assidus, j'ai déjà tellement engraisé que vous auriez de la peine à me reconnaître. Aussi le Père l'économiste se vante-t-il de savoir bien soigner son monde et surtout les Canadiens qu'il appelle toujours ses compatriotes, parce que la plupart des Canadiens sont, comme lui, originaires de la Bretagne, en France. Il me dit même qu'il y a dans sa ville natale un grand nombre de Bégin. Si je visite la France pendant les vacances, je ne manquerais pas de voir nos bons Bretons, d'étudier leurs moeurs et leurs coutumes pour voir si j'y retrouverai les moeurs canadiennes. Nous avons au Séminaire français des ecclésiastiques et des prêtres de la Bretagne ; ce sont, à mon goût, les plus aimables et les plus charmants élèves de la maison ; aussi leurs coutumes, leur langage, leurs manières, enfin tout chez eux ressemble aux Canadiens."

"La température est magnifique à Rome, et dans une quinzaine de jours, notre hiver sera fini. Cet hiver s'est composé, jusqu'à présent, d'environ quatre ou cinq jours de pluie, tout le reste du temps le ciel était sans nuages. Aussi voit-on les oranges et les citrons mûrir à vue d'oeil ; il y en a à foison et sur les marchés et dans les arbres. Je vous envoie, ci-joint, une pensée que j'ai cueillie hier dans un des jardins du Pape au Quirinal. Les fleurs de toutes sortes abondent partout, comme au Canada au milieu de l'été. Il y a longtemps que je n'ai pas passé un hiver semblable. Les journaux du Canada nous apprennent que la petite rivière Saint-Charles est prise, que Ferdinand a failli perdre son steam boat dans les glaces ; vraiment j'aurais peine à le croire si je ne connaissais pas d'avance la rigueur excessive des froids du Canada. Ici, c'est à peine si j'allume le feu matin et soir dans mon joli poêle de tôle.

"J'ai visité, il y a quelques jours, l'église et le monastère de Saint-Alexis qui a passé sa vie sous un escalier. J'ai vu cet escalier qui est exposé dans l'église, et le corps de ce saint qui repose sous un des autels. Au milieu de l'église on voit le puits de la famille de saint Alexis. Les religieux qui habitent ce monastère se trouvent dans un des plus beaux endroits de Rome ; le site est charmant. J'avais tous les jours cru que cette histoire de saint Alexis était une fable, mais maintenant elle est bien réelle ! Priez bien le bon Dieu pour moi comme je le prie pour vous, afin que nous ayons le bonheur de nous revoir en bonne santé. Veuillez présenter mes amitiés et mes souhaits du nouvel an à tous les membres de la famille et à tous les amis. Adieu.

"Votre fils dévoué,

"L. N. BEGIN, eccl."

Nous devons l'original de cette lettre à la générosité de feu M. Lacasse, ancien professeur à l'École Normale de Québec. M. Lacasse avait enseigné les éléments à l'abbé Bégin et l'on imagine combien il était fier de son élève. Il y a cinquante ans, professeurs, élèves et parents se connaissaient beaucoup plus qu'aujourd'hui. M. Lacasse dit demander à la famille Bégin, qui n'osa pas lui refuser, ce souvenir de son ancien élève devenu plus tard son supérieur à l'École Normale et son évêque.

J. D.

A PROPOS DE DESTITUTIONS

On discute toujours un peu les destitutions à Ottawa. L'attaque porte presque toujours contre le ministre des postes. Elle n'est pas toujours juste.

Quand le ministre remet en position un ancien serviteur destitué sans raison en 1896, il accomplit tout simplement un acte de justice. Nous l'avons dit dès le début du nouveau régime et nous n'avons pas changé d'opinion.

Mais quand il cède à la pression de partisans affamés et qu'il déplace un employé sans motif d'intérêt public, il tombe dans l'abus du patronage, il crée des précédents ou continue un système qu'on invoquera plus tard pour excuser les représailles.

Ainsi, quelque part dans la Nouvelle-Écosse on voulait enlever le bureau de poste à celui qui le tenait depuis plusieurs années. On l'a d'abord accusé de partisanerie politique active. Il a nié. Une enquête a été ouverte. Le commissaire enqueteur a averti l'accusateur qu'il était à sa disposition mais celui-ci n'a pas comparu. Le commissaire a attendu assez longtemps. Entre temps, on a pris un autre moyen. On a fait signer une requête affirmant que le bureau était mal situé. Un inspecteur a fait rapport dans ce sens. Et, finalement, on a obtenu ce qu'on voulait : le remplacement d'un rouge par un bleu.

Pour le transport des malles des villages aux chemins de fer, on procède autrement et plus hypocritement.

On demande des soumissions. Si les plus bas soumissionnaires sont des rouges, on réfère les noms des soumissionnaires au député ou au candidat défait avec prière de recommander celui qui peut le mieux remplir le contrat dans l'intérêt public. Naturellement l'intérêt public et le soumissionnaire bleu ne font toujours qu'un dans l'esprit du député ou du candidat défait. Reste la question du prix. Comment fait-on savoir au soumissionnaire bleu que ses concurrents rouges ont demandé moins cher que lui? Nous l'ignorons. Est-ce la Providence qui inspire le soumissionnaire bleu? Toujours est-il qu'un mois ou deux après, celui-ci écrit au ministre des postes qu'il s'est aperçu qu'il a demandé trop et qu'il est prêt à se charger du contrat à tant par an-

née, — "toujours cinq à dix piastres de moins que ses concurrents rouges. Vous pensez que ce souci de l'intérêt public gagne aussitôt la confiance du ministre et que ce désintéressement comporte sa récompense immédiate.

Eh bien, cela n'est pas beau. D'abord ça scandalise des députés comme MM. Bureau, Tobin, McCrear, Lapointe et beaucoup d'autres encore, qui n'ont jamais, de leur temps, vous le pensez bien, agi de cette manière, ni même frayé avec des ministres qui se permettaient de pareilles manoeuvres. Et scandaliser des ingénus comme MM. Tobin, McCrear, Bureau, cela est très grave. Tout habitués qu'ils soient à la vertu, réussirent-ils à se conserver intacts au milieu d'un monde aussi pervers? Et puis, c'est un très mauvais exemple à donner au peuple des localités intéressées, qui finit toujours par savoir, qui s'indigne et conclut en définitive que la politique, c'est tout simplement une affaire de mensonge et de fourberie.

Jean DUMONT.

"QUESTIONS ET OEUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS"

Le livre que vient de publier sous ce titre M. Arthur Saint-Pierre lui a valu de nombreux témoignages de sympathie. Nous en choisissons quelques-uns, parmi les plus typiques.

"Depuis les immortels enseignements de Léon XIII, ils se sont multipliés, les livres précieux, où la doctrine catholique sur les questions et les oeuvres sociales est exposée avec compétence, pronée avec autant d'éloquence que de science. Un peu partout, dans les pays catholiques, des écoles se sont fondées pour enseigner les principes de l'Évangile sur ce point et en tirer les conclusions pratiques. Ici au Canada, nous avons bénéficié dans une large mesure de ces travaux. Mais il nous manquait une école qui fut bien de notre pays comme de notre temps, et l'École Sociale Populaire est venue combler cette lacune. Il nous manquait aussi un livre qui étudiat les problèmes de "chez nous" au point de vue de nos besoins, et de notre milieu. C'est donc un service éminent que vous nous rendez, et ce qui en agrandit encore le mérite, c'est la sûreté de doctrine et la conscience que vous y mettez.

"Voilà aussi pourquoi je voudrais voir votre bon livre entre les mains de tous ceux qu'intéresse la question sociale par conséquent entre toutes les mains." Mgr Emard, de Valleyfield, ajoute :

"La préface de Monseigneur Gauthier (déjà publiée par le "Devoir") exprime admirablement tout ce que je voudrais vous dire moi-même, et j'y souscris très volontiers, et sans réserve. Puis, continuez, et nous lassez pas. Non seulement le sujet en lui-même est impéissable, mais se diversifie chaque jour; dans toutes les sphères de l'activité nationale, les questions deviennent de plus en plus nombreuses, et complexes. Vous savez les traiter avec une compétence qui s'affirme de plus en plus, à laquelle de judicieuses statistiques bien établies ajoutent un surcroît d'autorité indiscutable. Vous rendez un grand service à tous ceux que préoccupe l'avenir social de notre pays; vous faites oeuvre de patriotie et de catholicité."

Mgr Roy, de Québec, tout en s'exclamant de n'avoir pas eu le temps de lire le volume entier — dont il connaissait certaines parties — tient à féliciter l'auteur du courage et de l'esprit d'apostolat qu'il lui connaît; Mgr L.-A. Paquet, l'éminent théologien, écrit :

"J'ai voulu, avant de l'en remercier, prendre personnellement connaissance de ces pages si chrétiennes par l'esprit de foi et d'apostolat qui les anime et si instructives par l'importance et la variété des sujets qui y sont traités. C'est un ouvrage qui suscite haut intérêt. "Vous avez très bien saisi toute la gravité du problème social qui se pose, menaçant, chez nous comme ailleurs, et vous vous êtes parfaitement rendu compte de la nécessité urgente d'opposer à notre mouvement ouvrier, tel que dirigé par des hommes inbus de principes socialistes, des organisations et des oeuvres franchement catholiques.

"Je vous félicite de la part si large et si féconde que vous prenez dans ce travail d'élaboration sociale, et je prie Dieu de bénir vos nobles et généreux efforts."

M. l'abbé Camille Roy dit, de son côté :

"Quelle bonne oeuvre vous faites en appliquant aux choses de "chez nous" des principes dont nous sommes habitués à ne voir l'illustration que dans les choses "d'ailleurs". Ce sera le mérite de l'École Sociale Populaire de Montréal, d'avoir travaillé avec un effort persévérant à faire connaître la saine doctrine catholique, et d'avoir aussi cherché à en pénétrer nos organisations nationales. Votre livre va contribuer très

LE RETABLISSEMENT DE LA SOCIETE DE JESUS

Le centenaire de cet événement a été commémoré par une solennité religieuse au Gesù, hier. — Grand'messe chantée par S. E. le Délégué Apostolique

Hier matin, au Gesù, avait lieu une magnifique cérémonie religieuse qui groupait les personnages les plus marquants de la plupart des grands ordres religieux du Canada. Son Excellence le Délégué Apostolique avait accepté de venir chanter une messe pontificale pour commémorer pieusement le rétablissement de la Société de Jésus dans le monde entier, dont le centenaire ne sera fêté que dans l'intimité le 7 août prochain. Et à la même messe avait lieu la cérémonie touchante et symbolique de l'ordination de deux nouveaux prêtres de la Société de Jésus : les RR. PP. Gauthier et Veau.

Le R. P. Henri Gauthier est né le 3 octobre 1879. Après avoir fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie, il entra au noviciat du Sault-au-Récollet, en 1899. Il fit ses sept années de premières études ordinaires dans la Compagnie de Jésus, après quoi il enseigna les mathématiques durant deux années au Collège Sainte-Marie et, durant trois années, les classes de méthode et de versification, au collège de Saint-Boniface. Et durant les trois dernières années, le R. P. fut élève de théologie au collège de l'Immaculée Conception.

Le R. P. James Veau est né à la Nouvelle-Orléans en 1880. Entré noviciat, à l'âge de 16 ans, au collège Saint-Stanislas, à Macon, Etat de Georgie, il y fit ses études. Puis il enseigna durant plusieurs années dans différentes villes des Etats-Unis, entre autres, Mobile et Denver. Après qu'il vint, lui aussi, au collège de l'Immaculée Conception où il vient de terminer son cours de théologie.

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

À la messe pontificale, le R. P. Carrière, provincial de la Compagnie de Jésus, officiait comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient le R. P. Filiatrault, S. J., et M. l'abbé Brisset. Et les RR. PP. Loyseau et Bellemare, S. J., servaient comme diacre et sous-diacre d'office. Assistaient au choeur les délégués de la plupart des ordres religieux : Mgr le grand vicaire Roy; le R. P. Armadore, supérieur des Servites, et le Frère Thomas, du même ordre; le R. P. Hage, provincial des Dominicains, ainsi que les RR. PP. Couture et Laferrrière, du même ordre; les RR. PP. Raymond et Jean-Joseph, Franciscains; le R. P. Gervreau, provincial des Oblats; le R. P. Foucher, provincial des Clercs Saint-Viateur; les RR. PP. Lault et Pelletier, du Saint Sacrement; MM. les abbés Deschamps, Desrosiers et Melançon; les RR. O'rsonnens, Boncompain, Dugas, A. Couture, H. Lalonde, S. J., et F.-X. Bellavance, S. J., et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Dans la nef assistaient aussi des Soeurs de la Providence et les parents et amis des nouveaux prêtres. Le choeur de chant du Gesù exécuta le Kyrie et Gloria de Brosig, celui-ci avec obligato de violon par trois élèves du collège Sainte-Marie, ainsi que le Credo de Yon.

LE SERMON

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Hage, provincial des Dominicains. L'éloquent orateur sacré avait pris pour texte ce verset du Psalmiste: "La voix de l'allégresse et du salut retentit dans la demeure des justes", qu'il commenta avec sa chaleur habituelle, en profitant de la circonstance pour rendre un juste hommage aux oeuvres de bienfaisance des RR. PP. Jésuites au Canada. Nous détachons de cette belle pièce d'éloquence le passage suivant :

"... La demeure des justes, qui se réjouit aujourd'hui n'est-elle pas, après l'Eglise l'illustrer famille religieuse qui donne naissance à deux nouveaux apôtres et s'enrichit de deux nouveaux trésors de grâces et de bénédictions? Elle aussi, comme l'Eglise, a besoin, pour continuer la mission qui lui est confiée, d'élever ses enfants jusqu'aux sublimités de la prière. Pour elle, comme pour l'Eglise, l'ordination sacerdotale devient une nécessité de son mandat, une condition de sa permanence.

"Grâces au ciel, depuis le jour où le glorieux blessé de Fampelnure, où le solitaire extatique de Manrèze, où le vaillant soldat du Christ, appelé auprès de lui six hommes de sa trempe et de son héroïsme, fonda avec eux, dans un souterrain de Montmartre, une société qui ne voulait d'autre titre que celui de Jésus, — la source du sacerdoce et de l'apostolat ne fut jamais tarie.

"Des géants de travail et de sainteté appurent aux nations civilisées comme aux nations sauvages, et ce fut, dans ce seizième siècle marqué par l'insensée révolution protestante, toute une armée qui se leva pour défendre les droits de Dieu que l'on méconnaissait et de la vérité que l'on tentait de hâcher en morceaux. Venant après les grands ordres religieux purement contemplatifs et après les ordres religieux mêlés de contemplation et d'action,

efficacement à cette bonne oeuvre. Il attirera l'attention de nos jeunes, et les aidera à étudier les questions de chez nous. Permettez-moi de vous en remercier et de vous féliciter de votre bon, très utile, et très méthodique travail."

la Compagnie de Jésus se tourna résolument vers l'action, et chaque fois qu'il surgit une nouvelle forme du mal ou d'un nouveau besoin des âmes, aussitôt surgit une nouvelle forme de l'action.

"C'est ainsi que tour à tour ou en même temps, le ministère des Pères Jésuites a compris la prédication, les missions, les retraites, l'enseignement, l'éducation, les oeuvres sociales, les oeuvres de jeunesse, les groupements; c'est ainsi qu'on les a vus sur toutes les plages et sous tous les climats, souvent arriver les premiers là où il y avait du danger, pénétrant toujours plus avant dans les pays infidèles, couvrant de leurs missions la Chine et le Japon, les Indes et le Tonkin, la Syrie et la Perse, plantant la croix sur les sables brûlants de l'Afrique, et, rappelés par le avec une reconnaissance émue, abondant en 1625 dans la Nouvelle-France pour l'évangéliser et pour la sauver au prix de leur martyre.

"A jouer semblable jeu, on s'est exposé à la calomnie et à la persécution; ni l'une ni l'autre ne firent défaut à la combative société. Je n'ai point à en faire l'histoire. Mais afin qu'il y eût dans le monde une preuve éclatante de la vérité de la parole évangélique: "Si le grain de froment ne pourrit pas dans la terre jusqu'à en mourir, il reste seul; et s'il meurt, il porte beaucoup de fruits." Dieu permettra la mort de la Société de Jésus, mais du tombeau où l'imaginaire exemple d'obéissance l'envoierait quelques années, Dieu fera bientôt sortir la résurrection et la vie.

"Et voici qu'en cette année de grâce 1914, nous avons le bonheur de célébrer le centenaire de cette glorieuse résurrection. Le 7 août 1814, le Souverain Pontife Pie VII, par la bulle "Sollicitudo", rétablit et restaura la compagnie dans tout l'univers catholique, avec tous les droits, faveurs et privilèges qui lui avaient été concédés à son origine. De ce grand et heureux événement, ne convenait-il pas au moins de faire mémoire, et m'aurait-vous pardonné de n'avoir passé sous silence? Avec vous, mes Révérends Pères, nous nous réjouissons, avec vous, nous remercions Celui qui mortifie et qui vivifie, avec vous nous demandons à Dieu la prospérité de l'Institut, et par elle, le plus grand bien des âmes.

"La demeure des justes, qui chante aujourd'hui l'hymne de l'allégresse, c'est encore, je n'hésite pas à le dire, notre Canada catholique. N'allez-vous pas, chers nouveaux prêtres, continuer en ce pays l'oeuvre de vos Pères et de vos maîtres, et que fut cette oeuvre sinon celle de l'évangélisation et du salut?"

"Ah! vous pouvez saintement vous énosquiller de la noblesse de votre lignée, de son ancienneté aussi, puisqu'elle se confond avec les premiers noms de notre histoire nationale? Dès avant Jacques-Cartier, nous voyons deux courageux missionnaires aborder sur les côtes de l'Acadie et se trouver aux prises avec les plus pénibles difficultés.

"Puis, comment exprimer l'héroïsme de ceux qui suivirent? et quelles furent les figures de ces héros, celles d'un Charles Lallemand, d'un Jean de Brébeuf, d'un Isaac Jogues? O chers et vénérés martyrs, votre mémoire restera à jamais parmi nous, et le pouvoir de vos souffrances et de vos exemples parlera toujours éloquentement à nos coeurs. Passe Dieu que nous puissions bientôt vous invoquer publiquement, comme nous vous invoquons dans l'intimité de notre âme, et vous rendre au dehors le culte que nous n'avons cessé de vous rendre au dedans!"

"Fondé sur le martyre, le ministère des Pères Jésuites ne pouvait être que fructueux au Canada. Il le fut jusqu'à leur dispersion en 1800; il l'est d'avantage encore depuis leur reconnaissance en 1842.

"Ce fut Montréal qui les reçut, Montréal qui leur bâtit ce collège; ce fut de Montréal qu'ils essaimèrent à Sandwich, à Toronto, à Québec; ce fut de Montréal qu'ils partirent pour évangéliser les pauvres tribus sauvages, se rendant jusqu'à l'extrémité du lac Supérieur et complétant le réseau qui enlace la race algonquienne au Canada.

"Et s'il me fallait vous énumérer toutes les oeuvres qui existent aujourd'hui, c'est plus qu'un discours que je devrais insinuer, c'est tout un volume que j'aurais à écrire. Si l'on excepte l'apostolat proprement dit, la plus importante de ces oeuvres est assurément celle de l'éducation de notre jeunesse canadienne-française. Plusieurs générations ont déjà été formées à l'ombre de ce vénérable collège de Sainte-Marie, et ce n'est pas sans une vive joie que nous avons appris, l'année dernière, la fondation du collège d'Edmonton, grâce auquel nos plus chers intérêts seront défendus, dans l'Ouest le plus lointain.

"Mentionnerai-je maintenant toutes les oeuvres annexes? La Ligue du Sacré-Coeur et l'Association de la Jeunesse Catholique, l'Apostolat de la Prière et l'Union Catholique, la direction des Maternels et l'Aumônerie des Militaires, les Prisons et les Hôpitaux, les Bibliothèques publiques et les Retraites fermées, et j'en passe, ne pouvant tout dire, et j'en oublie, ne pouvant tout connaître. Mes Frères, reconnaissez cette oeuvre."

(Suite à la 3e page)

UN VIF EMOI A LA COTE SAINT-PAUL

L'ex-échevin Judge, nommé dans le rapport du juge Fortin, comparait devant le magistrat, sur une plainte de deux contribuables. — Remis en liberté sous caution

Un des résultats logiques, mais pourtant inattendus de l'enquête du juge Fortin, sur les expropriations, vient de se produire devant la cour de Police et a créé tout un émoi dans le quartier de la Côte Saint-Paul.

L'ex-échevin Michael Juddice dit Judge est accusé de parjure par deux contribuables, MM. Fred Abbott, 175, rue Roberval, et Desfréche Legault dit Des Lauriers, 15, rue Brissette. Amené devant le magistrat Lanctôt, le prévenu a protesté de son innocence. L'affaire a été remise à jeudi, pour enquête, et Judge a été remis en liberté sur deux cautionnements de \$500 chacun.

La plainte est basée sur le rapport du juge Fortin, qui déclarait que l'ex-échevin Judge devait être poursuivi. Au cours de l'enquête faite par ce juge, Judge, interrogé au sujet du paiement de \$392.70 comme pot-de-vin ou commission, au sujet du bain Enard, nia catégoriquement avoir reçu un sou; c'est ce témoignage que l'on dit faux, qui provoque aujourd'hui les poursuites criminelles. L'affaire a quelque peu traîné, puisque le rapport du juge

LES SECRETS DE LA MER

UN PROFESSEUR DE NAPLES INVENTE UN INGENIEUX APPAREIL DESTINE AUX ETUDES DE BIOLOGIE SOUS-MARINE. — LE THALASSIOSCOPE.

(Spécial au "Devoir")

Naples, 25. — Le Dr Aurelio de Gasparis, professeur à l'Université de Naples, a imaginé un appareil destiné aux études de biologie sous-marine et qui, grâce à son remarquable pouvoir grossissant, permet d'observer, de la surface, les phénomènes se passant au fond de la mer, du moins près du littoral.

Le thalassioscope, tel est le nom donné à cette lunette d'approche d'un genre spécial. Dans cet appareil, l'image se maintient constamment au foyer, de sorte que l'observateur, commodément installé, peut suivre aisément de l'œil les mouvements d'un poisson même les plus rapides.

Il est assis dans une cage flottante, qu'il peut, au moyen d'ailettes, déplacer dans l'eau en toute direction à volonté. Au fond de la cage, passe une grande lunette de 30 centimètres de diamètre, convenablement inclinée, munie à sa partie supérieure d'un appareil photographique et d'une capote qui, abaissée, protège la tête de l'observateur.

Pendant que le thalassioscope se déplace à la surface de l'eau, l'observateur, regardant à travers le tube, assiste à un spectacle d'une étrange beauté. Toute sensation du monde extérieur se trouve abolie, et il a l'impression de glisser sur le fond de la mer. Des parterres de florissantes roses, violettes et pourpres scintillant de mille couleurs, succèdent aux sombres fucées et aux laminaires aux teintes brunes et noires et aux formes variées, tantôt ouvertes en éventail ou prolongées en rubans ondulants, tantôt réunissant leurs tiges en d'épais fourreaux, qui constituent de véritables forêts. Aux plaines succèdent les vallées, aux vallées les précipices, les abîmes bleus sans fond, où passent et repassent des essaims de poissons d'argent ou de formes sombres et indéfinies qui captivent le regard. On aperçoit les rochers grouillant d'êtres multicolores qui se perdent, de plus en plus vagues et brumeux, dans une ombre bleue se condensant et s'épaississant jusqu'au mystère des grandes profondeurs. C'est dire qu'on aurait les mêmes sensations qu'un plongeur, n'était qu'on se sent bien à l'abri de tout danger et qu'on n'est point oppressé par le morne silence des fonds qui inquiète si fort les novices.

Toutes les images sont fortement agrandies, ce qui permet de distinguer des détails qui échapperaient à l'œil nu et d'étudier les organismes sous-marins à loisir, dans leurs conditions d'existence absolument normales. Ce n'est plus l'organisme qui se déplace dans l'aquarium, mais l'aquarium qui se meut dans le milieu ambiant, en entraînant l'observateur d'une merveille à l'autre.

BECKER IRA EN APPEL

New-York, 25 — Martin T. Manton, le défenseur de Becker qui vient d'être condamné à mort, a annoncé hier aux journalistes qu'il porterait la sentence en appel.

Les trois raisons pour lesquelles Manton demande un troisième procès sont : l'admission du témoignage de Mme Lillian Rosenberg, veuve de "Lefty Louie"; l'un des quatre électrocutés pour la mort d'Herman Rosenthal, qui a raconté comment elle avait entendu Jack Rose raconter à son mari que Becker voulait la mort des "gamblers"; l'exclusion du jury pendant la discussion de l'admissibilité du témoignage regardant la confession que fit "Dago Frank" avant de monter sur la chaise électrique et dans laquelle il essaya de disculper Becker. Enfin la mauvaise foi du juge Seabury dans sa charge au jury.

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTREAL

L'assemblée annuelle de l'Association du Jeune Barreau aura lieu le 30 courant, à l'hôtel Windsor, à 8 heures précises, aux fins de recevoir le rapport des officiers sortant de charges pour l'année dernière et d'élire des officiers pour l'année courante.

Après les élections, il y aura souper pour les membres de l'Association qui voudront y assister. Le prix du billet sera de \$1.00. On pourra se procurer en s'adressant au secrétaire ou à M. Pierre F. Casgrain.

Par ordre,
LEOPOLD BARRY, Secrétaire.

MORT DU R. P. CH. L. POULLET

Une dépêche de Belgique dit : Un vénéral religieux, qui a rempli une vie sacerdotale exemplaire, le R. P. Rédempteur Ch. L. Pouillet, frère du sympathique bourgmestre de Dottignies, M. Jules Pouillet, est décédé au couvent des Rédemptoristes, à Tournai, à l'âge de 75 ans.

Ordonné prêtre en 1864, il fut nommé professeur, puis principal du collège de Mouscron. En 1878, M. Pouillet entra au Noviciat de Saint-Emond, et en 1881, il était envoyé, comme Père Rédempteur, au Canada, où il séjourna douze ans.

En 1893, le R. P. Pouillet revint au Couvent de Tournai, où il se consacra à de nouvelles études jusqu'à ses derniers moments.

LA STATUE DE BARTHOLDI

New-York, 25 — La fameuse statue de la "Liberté éclairant le monde", qui se trouve à l'entrée du port de New-York, et dont une réduction orne le pont de Grenelle, à Paris, est malade, et même bien malade.

Une commission, nommée par le conseil municipal de New-York pour statuer à son sujet, a établi trois choses : 1. l'entretien de la statue coûte trop cher; 2. elle ne sert à rien, au contraire; 3. elle est percée et exige des réparations fort coûteuses.

Elle dépense \$10,000 par an sur le budget des phares, alors que les crédits pour les vrais phares sont insuffisants.

Elle encombre le port et ne fournit pas de feu utile aux navigateurs.

Les légères feuilles de cuivre qui la recouvrent sont si minces que l'eau les a rongées et qu'on n'a plus besoin de lumière pour monter dedans.

En vain la badigeonne-t-on, en vain lui a-t-on enlevé sa couleur pour empêcher la multiplication des trous, rien ne fait, elle se grille de plus en plus de la petite vérole.

Et les Américains en arrivent à se demander s'il ne leur serait pas préférable de se débarrasser d'un cadavre si coûteux ! O Liberté !

CONVENTUM A JESUS-MARIE LAUZON

Le conventum annuel des anciens élèves du couvent de Jésus-Marie, à Lauzon, aura lieu le 28 mai, à 2 heures p.m. Toutes les anciennes pensionnaires ou quart-pensionnaires, même celles qui n'auraient pu atteindre la dernière circulaire, y sont cordialement invitées.

LES MARCHANDS DETAILLEURS D'ÉPICERIES

L'assemblée régulière et mensuelle de la section des épiciers, succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Inc., aura lieu mercredi, le 27 courant, à 8 heures p.m. précises, au No 80 rue Saint-Denis (soussolèvement).

A cette assemblée rapport sera fait du Comité de fermeture à bon heure. Les officiers qui ont visité certains endroits où pourrait avoir lieu le pique-nique, feront au rapport. On procédera à la formation des comités du pique-nique. Toute information concernant le règlement de fermeture à bonne heure sera reçue, ainsi que certaines informations concernant l'application de la loi des licences, et toute autre question dans l'intérêt de la section sera à l'ordre du jour.

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTREAL

L'assemblée annuelle de l'Association du Jeune Barreau aura lieu le 30 courant, à l'hôtel Windsor, à 8 heures précises, aux fins de recevoir le rapport des officiers sortant de charges pour l'année dernière et d'élire des officiers pour l'année courante.

Après les élections, il y aura souper pour les membres de l'Association qui voudront y assister. Le prix du billet sera de \$1.00. On pourra se procurer en s'adressant au secrétaire ou à M. Pierre F. Casgrain.

Par ordre,
LEOPOLD BARRY, Secrétaire.

LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

LES SEANCES PUBLIQUES S'OUVRONT DEMAIN A L'UNIVERSITE MCGILL.—LISTE DES TRAVAUX DE LA SECTION FRANÇAISE.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Société Royale du Canada tiendra à Montréal cette semaine, et pour la première fois depuis 24 ans, sa séance annuelle qui se tient d'habitude à Ottawa.

Les séances publiques ouvriront demain matin, à neuf heures et demie, dans le nouvel édifice de la faculté de médecine de l'université McGill et se termineront jeudi soir au même endroit. Les séances de mercredi matin et de mercredi après-midi auront lieu à l'université Laval.

Ces diverses réunions des sections de la Société Royale présenteront le plus vif intérêt à tout le public littéraire et scientifique de Montréal qui est libre d'assister aux séances.

Voici le programme des séances ouvertes au public :

A l'université McGill, mardi le 26 mai, à 10 heures, réunion générale d'affaires; à 2 heures, réunion des sections. A l'université Laval, mercredi, réunion des sections à 9.30 heures; réunion générale à 11.30; réunion générale de la société, présentation des délégués et lecture des rapports des sociétés affiliées, à 2.45 heures de l'après-midi.

Mercredi soir, à 8.30 heures, il sera donné au Royal Victoria College, de la rue Sherbrooke, quatre conférences sur des sujets populaires.

Les séances de jeudi matin et de jeudi après-midi auront lieu dans le nouvel édifice médical du McGill.

Le programme officiel de la session de la Société contient une longue liste des travaux qui seront lus ou proposés dans les diverses sections. Après leur approbation par les comités, ces travaux seront publiés dans l'annuaire de la société.

La Société Royale se divise en quatre sections dont la première s'occupe de la littérature française et de l'histoire, la seconde de la littérature anglaise et de l'histoire, la troisième des sciences mathématiques, physiques et chimiques, et la quatrième des sciences géologiques et biologiques.

La liste des travaux soumis à la section française se compose comme suit. "Premières concessions de terrain à Montréal, 1648-1665", par M. E.-Z. Massicotte. Étude entièrement nouvelle, puisée au greffe de Montréal.

"La noblesse au Canada durant le XVII^e siècle", par M. B. Sulte. M. S. R. C. Coup d'oeil sur la composition de la classe réputée noble et sa situation à côté de militaires, des fonctionnaires publics, des marchands et des cultivateurs.

"Les Indiens du Canada depuis la découverte", par C. M. Barbeau. Essai descriptif sur la découverte des Indiens du Canada, la nature de leurs relations avec les Européens et la décadence subséquente des races indigènes et de leur civilisation.

"France et Canada; Dieppe-Québec (1639); Québec-Dieppe (1612)", par l'abbé Auguste Gosselin. Document, second état de Québec. C'est une touchante relation de l'échange de religieuses hospitalières entre les deux pays aux dix-sept siècles.

"L'intérêt sociologique de l'oeuvre de Garnier", par M. Léon Gérin. M. S. R. C. Étude des groupes sociaux de l'époque décrite par Garnier.

"La question de la réforme orthographique", par M. A. Rivard. M. S. R. C. "Le rituel du diocèse de Québec, second état de Québec". Essai historique-bibliographique par Mgr Amédée Gosselin. M. S. R. C.

"Deux oubliés de l'histoire: Jean-Baptiste Bruce et Jean-Louis Légaré", par le juge L.-A. Prudhomme, M. S. R. C.

"Durham-Dufferin-Elgin", par le sénateur L.-O. David. M. S. R. C. Biographie des trois gouverneurs généraux qui ont exercé la plus grande influence sur nos institutions politiques. Leur interprétation de notre Constitution.

"La langue française en Angleterre", par M. A.-D. DeGelles, M. S. R. C.

Le français acquiert droit de cité en Angleterre, à raison de la conquête de Guillaume-le-Conquérant. Il devient la langue officielle et la Cour le parle jusque sous le règne d'Édouard III. Les statuts sont imprimés en français et en anglais jusque sous Henri VII.

Les séances de la Société Royale seront très intéressantes si l'on en juge par le programme.

MOMENTANEMENT FOU

Le Russe Martin Penechal, qu'un agent de Verdun avait pris pour Foucault et qui faillit tuer un pompier, était momentanément fou, a déclaré samedi matin le Dr Villeuve. Penechal sera maintenant déporté. Nous avons raconté son aventure dans le temps; pris pour le bandit fugitif Foucault, il allait être appréhendé par l'agent Roy quand, pris de frayeur, le Russe se mit à fuir dans la direction du poste de pompiers de Verdun où Roy l'atteignit juste comme il venait de francher d'un coup de couteau le pompier Hormisdas Canuel sans le blesser grièvement.

IL TENAIT LA POCHE

Inculpé d'avoir volé quelques choux à un nommé Gauthier, valant environ 30 sous, Norbert Cantin protesta, samedi, de son innocence avec force :

—J'ai pas volé ces choux; j'étais chaud, un type me les a donnés pour les vendre et on m'a pris.

—Vous teniez la poche, demande le greffier.

—Oui, c'est comme qui dirait que je tenais la poche pour ça j'ai su coupable !

Le juge Lanctôt, devant cet aveu, renvoya le pêcheur en lui faisant promettre de ne plus tenir la poche.

LE TRIO SOUS-VERROUS.

L'agent Gagnon a arrêté, samedi matin, le troisième inculpé dans l'affaire du vol à main armée commis il y a quelques semaines, au restaurant Tamvis, 1711, Avenue Papineau. C'est un nommé Eusèbe Lefebvre qui, au lendemain du cambriolage, s'alla vers Québec où de nouveau il disparut quand les agents s'y rendirent pour le pincer. Là, on apprit qu'il avait laissé son adresse, 821, rue De Montigny, Montréal, et aussitôt avis en fut donné à la Sûreté de Montréal, qui n'eut qu'à aller cueillir l'oiseau au nid.

Amené devant le magistrat Lanctôt, Lefebvre a protesté de son innocence; il se subira son procès en même temps que ses deux pseudo-complices, Perrin et Demers.

On se rappelle leur histoire. Un soir, rapporté-on à la police, ils volerent l'auto de M. Handfield et se rendirent au restaurant Tamvis où ils réussirent, après avoir couché en joue le propriétaire de l'endroit, à enlever \$20 de la caisse. À peine sortis, cependant, Tamvis prit un fusil et tira dans leur direction, atteignant, sans le savoir, l'un des malfaiteurs, Lorenzo Perrin; celui-ci laissa par ses compagnons à la porte de l'hôpital Général, fut ramassé par quelqu'un à qui il raconta tout. Quelques jours plus tard, on arrêta le deuxième inculpé, un nommé Roméo Demers alias Dumais, et enfin, samedi, on appréhendait Lefebvre.

VOL DE TIMBRES DE COMMERCE

Qui aurait jamais cru que des timbres de commerce, dont la valeur est plutôt minime, auraient pu tenter la convoitise de qui que ce soit ? C'est pourtant arrivé : Samedi, deux gamins Israélites, Isidor et Goldberg, âgés de 15 ou 16 ans, commirent le crime de voler un paquet de timbres de commerce à la maison Scroggie; ils protestèrent de leur innocence et, comme ils ne songèrent nullement à être remis en liberté sous caution, ils furent dirigés sur Bordeaux, où ils demeurèrent en attendant leur procès fixé à mercredi.

LEGERETE D'UN JOCKEY

Les jockeys sont renommés pour leur légèreté. Si ce qu'on raconte contre Joseph Dreyer, actuellement au parc Delormier, et connu sur tous les champs de courses de l'Amérique, est vrai, nous devons conclure que la sienne... de légèreté, va trop loin. Constatons en même temps l'excellent mémoire de la police. En octobre 1913, une plainte contre Dreyer fut portée par un nommé J. A. McCune de Toronto, l'accusant d'escroquerie au montant de \$150. Comme Dreyer était parti depuis quelques heures, le mandat fut classé jusqu'à hier, alors qu'on apprit le retour du hockey à Montréal. Samedi, il était arrêté, amené devant le magistrat où il protesta de son innocence, puis remis en liberté moyennant un bon cautionnement. L'affaire s'instruita cette semaine.

UN GROS VOL DE DOUZE SOUS

Les lecteurs de la "Gazette", rue Prince-Arthur apprendront sans doute avec plaisir que c'est Harry Blakman, un jeune homme, qui a volé leur journal, samedi matin, pour le vendre, afin de s'acheter de quoi manger. Qu'ils se consolent; il ne le fera plus. Un agent l'a amené de

FAITS MONTREAL COMPLETEMENT EPUISEE

UNE AUTRE DAME QUI CROIT QUE "FRUIT-A-TIVE" EST LE PLUS GRAND TONIQUE DU MONDE

HAGERSVILLE, ONT., 26 août 1913.

Je puis hautement recommander "Fruit-a-tive" parce qu'il m'a fait énormément de bien. Il y a environ quatre ans, je commençai à faire usage de "Fruit-a-tive", pour éprouver son effet et il me fit beaucoup de bien. Nous en achetâmes pour une dizaine de plusieurs dollars, mais il fit tout le bien que vous lui attribuez, et comme je l'ai dit déjà à un instant, je ne puis en faire assez de bien. Son action est tellement comparée aux autres remèdes, que je suis heureux de le proclamer et je crois fermement que quelque autre femme commentera à faire usage de "Fruit-a-tive", car je suis persuadé que les résultats seront ceux que vous en annoncez.

Mme W. N. KELLY.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tive Limited, Ottawa.

DEUX SANS-TRAVAIL DE MOINS

—Promettez-vous de partir de Montréal ?
—Oui, si vous nous donnez une chance.
—Bien, décidez : nous avons assez de sun; travail sur le Champ (il Mar) sous vos ailes.

Ce petit colloque s'échangeait, samedi, entre le tribunal et deux jeunes hommes, Frank Power et Michel Bryne, trouvés la veille dans un wagon du Pacifique-Canadien et arrêtés sous l'inculpation de vagabondage. Les deux prévenus, venus de Turbogne, étaient sans emploi depuis déjà plusieurs jours, et cherchaient à se faire transporter à l'œil vers des lieux plus cléments. Ils contèrent leur histoire et, sur leur promesse de quitter Montréal sans retard, ils furent renvoyés, comme nous le disons. Plus tard, peut-être, tenteront-ils encore de voyager aux frais d'une compagnie de chemin de fer. Souhaitons pour leur bonheur et pour le nôtre qu'ils ne se fassent pas pincer cette fois.

INSPECTION DES CADETS

Le colonel S. J. O. Denison, C.M.J. O.C., 4^e division, a passé en revue samedi après-midi, sur le Champ de Mars, les cadets du Mont-Saint-Louis au nombre d'environ 500.

Près de 5,000 personnes s'étaient réunies sur le Champ de Mars pour voir évoluer les cadets qui ont fait excellente figure, et entendre leur jolie musique militaire.

Le capitaine Archambault, inspecteur des cadets, assistait à la revue, ainsi que M. l'abbé Brosseau, chapelain du Mont-Saint-Louis, et le révérend frère John, directeur des Cadets.

ENQUETE DU CORONER

Une enquête a été tenue, samedi matin, dans la cause de G. Routhier, 110 rue Rouville, dont le "Devoir" a déjà relaté les principaux détails. Le jury du coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle".

LE ROYAL EDWARD

La rumeur circulait, samedi, en certains milieux de Montréal que le transatlantique Royal Edward, du C. N. R., était en danger. La nouvelle a intrigué les esprits. Mais un message téléphonique reçu, samedi soir, aux bureaux du C. N. R., a démentit la rumeur.

Le Royal Edward, qui quittait Québec mardi dernier, a cependant été retardé dans sa marche dans le golfe, grâce à l'épaisse fumée causée par les feux de forêts.

JEUNES QUI PROMETTENT

Les agents Perron et Gravel ont arrêté vendredi soir trois jeunes voleurs, âgés de 12, 13 et 14 ans, qui étaient en train de cambrioler un restaurant au No 46 est Sainte-Catherine.

Samedi matin, ils comparaissaient en cour des Jeunes Délinquants et protestaient énergiquement de leur innocence. "Les agents nous ont arrêtés au moment où nous passions dans la rue", disaient-ils.

La cause a été remise à la huitaine.

QUI BRISE LES VITRES LES PAIE

Louis Titaro a comparu devant le recorder Geoffron, samedi, sous une accusation de dommage à la propriété et il a été renvoyé au 26 pour enquête.

Titano se présente vendredi au bureau de M. Janin à l'hôtel de ville. Ne pouvant parler, ni français ni anglais, l'Italien voulait tout de même s'expliquer. Par signe, on lui enjoignit de sortir. Un agent s'en mêla et dans la mêlée une vitre fut brisée; d'où l'accusation.

UN MANDAT CONTRE DELMEGE

Un mandat a été assésment, samedi, par les autorités de la "Merchants' Bank", pour l'arrestation de Vassal J. Delmege, qui est accusé de s'être enfui de Montréal après avoir volé plus de \$7,000 à la banque.

Les chefs de police de toutes les villes du Canada et des Etats-Unis ont été avertis de faire des recherches.

L'agence Pinkerton s'occupe aussi de cette affaire.

ACCUSE DE VOIES DE FAIT

Louis C. Seiticovitch a comparu, samedi, en cour de police, accusé d'avoir frappé un étudiant à coups de marteau. Il se dit innocent. Enquête le 27.

Lister Gates, un chauffeur d'automobile, a été reconnu coupable par le magistrat Lanctôt, d'avoir volé un bidon de gazoline. Sentence mardi.

PETIT CARNET

M. et Mme Donat Bayard étaient de retour de leur voyage de noces à Boston et à Portland, samedi soir. Ils ont passé le dimanche à Montréal, 127^e rue, Palm, Saint-Henri, et sont repartis ce matin pour Saint-Charles-sur-Richelieu. Les accompagnent MM. Joseph, Oza, Sylva Bayard, Davida Monette, Ovilva Monette et leurs femmes.

HORRIBLE ACCIDENT

Chicago, 25.— Les personnes qui se trouvaient dans la salle d'attente de la rue Lassalle ne furent pas peu effrayées en constatant que le rapide Lake Shore and Michigan Southern Railroad portait accroché à son chasse-pierre le cadavre d'un homme. Ni le chauffeur ni le mécanicien ne s'étaient aperçus de l'accident qui s'était produit à plusieurs milles de là. Un calepin fit comprendre en effet que c'était le corps d'un nommé Nicolas Geisen de Westville, Indiana, et on vit qu'il avait des morceaux de cuir dans les mains et des débris de voiture accrochés à ses vêtements, de sorte que l'on comprit qu'il avait été écrasé en traversant la voie.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spéciaux de soir. S'adresser : Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

À LOUER

A louer, un logement (flat), 1925, Saint-Denis; 8 appartements bien éclairés; en parfait ordre. S'adresser à P. Cheffer, 2222, Saint-Denis.

CHAMBRE A LOUER.

Rue Saint-Laurent, un peu plus haut que la gare du Mile-End, pièce bien éclairée, avant-châssis qui donne sur la rue, Maison privée. Écrire à Casier 5 "Le Devoir".

MAGASIN A LOUER

Coin Sainte-Catherine et Cuvillier, magasin de coin, 2 vitrines, glacière, grande cave, écurie de deux places. Très bonne place pour épicerie, boucher ou marchand de provisions. Clef et informations au No 1832 Sainte-Catherine Est. J. E. Gravel, 2165 Waverley. Tél. St-Louis 2528. 118-6

A VENDRE

Pupitre double, pour comptabilité, en chêne et presque neuf, sera vendu \$15.00, le tiers de sa valeur. S'adresser à 43 rue Saint-Vincent.

A VENDRE

Un bureau (roll top) convenable pour bureau, en chêne dur, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Papineau.

PROPRIETE A VENDRE.

Maison de commerce établie depuis 42 ans, 22 pieds par 100, titre parfait. 1209 Saint-Denis.

TERRAIN A VENDRE.

Deux terrains au bord de l'eau, Parc Lebrun, Longue-Pointe; magnifique site où l'on voit tout le fleuve et les deux rives; 30 centins le pied pour quelques jours seulement. S'adresser, 687 Saint-Urbain. 118-6

VRAI BARGAIN.

Deux terrains de 25 x 120 pieds pour le prix de \$200 chacun. Ces terrains sont situés à environ 300 pieds de la Rivière des Prairies. Endroit idéal. C'est une véritable aubaine. A qui la chance? Conditions faciles. E. Lavergne, 16 Saint-Jacques, chambre 2. Tél. Main 6693.

DIVERS

ON DEMANDE A EMPRUNTER. \$1,200, \$2,800 et \$3,000. Les meilleures garanties de première hypothèque. Paierai 6 pour cent d'intérêt. Pas d'agent. S'adresser, 687 Saint-Urbain. 118-2

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité : décapage de clefs Yale, Corbin, Sargent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD EXPERT-COMPTABLE ET AUDITEUR

Systématisé consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. 55 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. MONTREAL

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 214a rue Berri. Tél. Bell Est 1710.

Résidence : St-Louis 4753

CHARLES HURTUBISE FINANCIER

Argent à prêter; achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes 59 rue St-Jacques. Tél. Main 2034

HURTUBISE & HURTUBISE

INGENIEURS CIVILS ARPENTIERS-GEOMETRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE 99 rue Saint-Jacques

TELEPHONES : Bureau : Main 7018. Résidence : St-Louis 2148

HOTELS

L'Hôtel des Voyageurs

LE ROYAL GEORGE

8 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OUEAU, Prop.

Hotell Riendeau Limitée

WILF. GÉRAIS, Prés. Trés. Sec. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens Français

55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

VICTORIA HOTEL

Québec

H. Fontaine, Prop.

Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE F.-J., C.R. avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique Codes : Western, Env. Univ. Ed. "Yrab".

LEOPOLD BARRY L.L.B.

Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques Chambre 44.—Montréal

Boîte Postale 356.—Adresse télégraphique "Nabac, Montréal".

Tél. Main 1210-1251. Codes : Liebers. West. In

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation.—Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

CAMILLE TESSIER AVOCAT

(Autrefois de Lamothe & Tessier) 97 ST-JACQUES, Ch. 34 MONTREAL. MAIN 8728. ROCKLAND 951

Résidence : Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. Avocat. 97 rue Saint-Jacques. Tél. Main 218.—Chambre 53.

Résidence : 180, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973

GUY VANIER, B. A., L.L.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques. Chambre 78. Tél. Main 2632

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

MEDECINS

Dr. M. LEMOYNE 257 SHERBROOKE EST (Pres Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Diplômé en hygiène Pub.

Dr. J. N. CHAUSSE

SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 8 à 9 p.m. Tél. Saint-Louis, 4336, 1535 Ave. De l'Ormeau, coin Mont-Royal.

EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 623 Saint-Denis. (en face du carré Saint-Louis).

Dr M. LEMOYNE

257 Sherbrooke Est (Pres Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. TEL EST 4550

CHOSSES MUNICIPALES
CE QUE LA VILLE PAIE

ELLE A DÉPENSÉ LA SEMAINE DERNIÈRE \$106,000 POUR LE SALAIRE DES TERRASSIERS. — LA SANTE PUBLIQUE. — MOINS DE BRUITS, S.V.P.
POUR LA SANTE PUBLIQUE

Le bureau provincial d'hygiène a pris des mesures pour protéger la santé publique pendant que l'on met à l'essai la conduite de sûreté reliant le canal de Lachine au chef de la ville. L'ingénieur en chef M. Courte, a reçu l'ordre de faire stationner des inspecteurs tout le long de cette conduite pour empêcher que des barges y jettent des débris de même que les particuliers.

L'aujourd'hui on tirera de l'eau des divers conduites de la ville pour la soumettre à l'analyse.

La semaine dernière, M. Charpentier et ses hommes ont été obligés de travailler tous les jours de 7 heures du matin à 11 heures du soir pour tenir en ordre la comptabilité de la ville.

Vendredi on a envoyé plus de 12,000 enveloppes contenant \$106,000 au service de la ville, les agents de la police \$38,000 et les pompiers \$28,000.

Les hauts fonctionnaires de la police et des pompiers se divisent entre eux \$40,000.

La ville paie ses employés tous les quinze jours.

MOINS DE BRUIT
Les propriétaires de quatre grands édifices situés à l'angle des rues McGill et du côté est du square Victoria ont écrit aux commissaires pour demander que le pavage en cet endroit soit exécuté avec des matériaux à face unie.

Il est actuellement en bloc de pierres et le bruit dans les étages supérieurs, est tel qu'il est impossible d'y transiger des affaires et les propriétaires éprouvent la plus grande difficulté pour louer les bureaux qui y sont aménagés.

SENSATION A EDMONTON

LE CHEF DE POLICE DEMISSIONNE A LA DEMANDE DU COMMISSAIRE DE LA SANTE.
(Service de la Presse Associée.)
Edmonton, 25.—La démission du chef de police de cette ville, A. C. Lancy, fait sensation.

On assure que ce haut fonctionnaire n'avait qu'à se rendre, en donnant à l'invitation plutôt impérative qui lui en était faite par le commissaire de la santé.

Plusieurs autres démissions des hauts gradés de la police suivront, assure-t-on, celle du chef.

L'activité éternelle prise par le commissaire Booth lui a été décriée par le nombre croissant des maisons de prostitution et des tripots depuis quelques semaines.

Lancy a été trois fois à la tête de la police d'Edmonton.

Pendant quelque temps, il a occupé le poste d'inspecteur provincial des licences.

ACCIDENT A L'AQUEDUC

La rupture d'une conduite d'eau rue Notre-Dame Est a créé tout un émoi vers 3 heures 30 samedi après-midi. Sans qu'on en sache la cause, un tuyau se brisa tout à coup sous le trottoir en face de la Regina Shoe, 336 rue Notre-Dame Est, et fit voler à plusieurs pieds dans l'air, trois lourdes dalles et une masse de terre et de pierre. L'eau se mit à inonder la rue Notre-Dame et se précipita dans les deux côtés de la rue Bonsecours. Le service de l'aqueduc avverti, dépêcha des hommes qui bientôt vinrent fermer les valves et empêcher des dégâts considérables. L'eau, cependant, avait eu le temps de pénétrer dans la cave de la Regina Shoe et d'y causer des dommages pour une centaine de dollars. Tout sera réparé en peu de temps.

LA RUPTURE DE LA PASSERELLE

IL Y AURA ENQUETE
(Service de la Presse Associée.)
Hoboken, N. J., 25. — Trois morts et 14 blessés; tel est le bilan des victimes de la rupture de la passerelle conduisant au navire "Frédéric VIII" qui s'est produit hier. On recherche encore le cadavre de la petite Anna Feldschau; celui de Madame Edvardson, l'autre noyée, a été repêché, hier.

On a ordonné une enquête sur les causes de cet accident.

NICOLAS II EN FRANCE

Paris, 25. — Le président de la République devant se rendre prochainement à Saint-Petersbourg, on annonce que le tsar rendrait cette visite à M. Poincaré dès le mois d'octobre, et qu'il assisterait aux grands manœuvres.

Au ministère des affaires étrangères, on déclare que la venue à Paris de Nicolas II est chose décidée, mais qu'il est prématuré de fixer une date pour cette visite.

LE MEURTRIER SE REND

Gravenhurst, Ont., 25. — William Ruttan, qui tua Madame Alfred Courtenay et M. Georges Courtenay, à Housey Rapids, il y a quelques jours, entra dans sa maison avant-hier et demanda à sa femme d'envoyer quérir la police. Peu de temps après l'inspecteur Greer de la police provinciale survint, arrêta le meurtrier et le conduisit à la prison de Bracebridge.

LES HINDOUS EN COLOMBIE

SI LA PROVINCE DU PACIFIQUE REFUSE L'ENTREE DE SON PORT AUX HINDOUS, CEUX-CI MENACENT DE PROVOQUER DES TROUBLES DANS LEUR PAYS, POUR PROTESTER AUPRES DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE.

Victoria, 25.— Pour empêcher le débarquement des Hindous, les autorités du port de Victoria ont donné comme raison de façade que le capitaine du navire a négligé de se faire donner pour ses passagers un bulletin de santé à Moji, en se rendant à Yokohama. Les Hindous semblent avoir bon espoir qu'on leur permettra de descendre à terre, mais les agents de l'immigration sont bien déterminés à empêcher ce débarquement. Ils se basent sur la loi de l'immigration.

Il y a deux femmes à bord, l'une étant celle du médecin de l'expédition, le docteur Ragunath; il y a aussi un bambin de sept ans qui est le fils de Gundit, chef de l'expédition.

Le seul objet de notre expédition, a dit ce dernier, est de montrer au gouvernement anglais qu'il peut maintenir sa domination sur l'Inde s'il le veut. Nous pouvons dire dès maintenant combien de temps durera le gouvernement anglais. Ce qui signifie en termes clairs que si les Hindous obtiennent le droit de descendre à terre tout ira bien aux Indes, mais que si on les oblige à retourner dans les ports d'où ils sont venus, il y aura des troubles.

Bien que les rapports prétendent que le "Kamagata Maru" a commencé son voyage à Calcutta, on dit qu'il a d'abord arrêté à Hong Kong, le 4 avril, avec trois cents Hindous à bord; douze jours plus tard, le Kamagata partit de Shanghai pour se rendre à Moji, pour prendre quinze cents tonnes de charbon et aussi pour y remplir ses soutes. Enfin, le navire quitta ce port le 3 mai.

TROP D'ETRANGERS
Londres, 25.—M. The Crothers, ministre du travail au Canada, a passé par cette ville, samedi, sur le wagon spécial du gouvernement "Transcanada" en route pour Saint-Thomas. Interrogé au sujet des Hindous arrivés samedi à Victoria, il a déclaré qu'il ne leur permettra pas de rester au pays, qu'il y a déjà trop d'étrangers au Canada actuellement.

LES EXPLOITS DESSUFFRAGETTES

ELLES TENTENT DE FAIRE SAUTER UN AQUEDUC A GLASGOW. — DIVERS ATTENTATS.
(Service de la Presse Associée.)
Glasgow, 25. — Une fusée humide a seule empêché l'aqueduc qui amène l'eau de Lock Katrine à Glasgow de sauter. Le gardien remarqua une légère fumée qui s'élevait de la terre fraîchement retournée et ayant fouillé du bout du pied il ne tarda pas à découvrir deux bombes puissantes. Le coup avait été annoncé par les suffragettes par le moyen de placards; elles entendaient protester ainsi, disaient-elles, contre les mauvais traitements que l'on inflige à Mme Emmeline Pankhurst.

UNE DESCENTE
Londres, 25. — La police a fait une descente, samedi, au siège social de l'organisation des suffragettes militantes, la Women's Social and Political Union. Les agents ont pris possession des bureaux et ont mis en état d'arrestation tous les membres du personnel qui étaient de service.

Après avoir mis toutes les salles à sec, la police a laissé partir toutes les femmes, sauf une.

Il n'y eut pas de désordre à l'intérieur de l'édifice, mais pendant que la police opérât, une femme voulut pénétrer dans les salles et elle se rua sur un agent de police; elle sembla très marquée quand celui-ci refusa de l'arrêter. Le public ne dissimulait pas son ressentiment contre les délinquantes, mais un fort détachement de policemen les a protégées contre toute manifestation hostile.

SUFFRAGETTE FORCENEE
Londres, 25. — Frida Graham, la suffragette militante, qui a pratiqué de grandes coupures dans un nombre considérable de peintures de la Galerie Nationale, ces jours derniers, s'est conduite comme une forcenée à son procès en cour de police, samedi matin. Il a fallu le concours de deux gardiens de la paix pour la maîtriser.

Londres, 25. — Deux suffragettes militantes ont brisé hier une vitrine dans la pièce des comités au "British Museum". Nul dommage.

Les deux femmes furent arrêtées.

OBSEQUES DE JOHN L. GRIFFITHS

Liverpool, 25. — Le corps de feu M. John L. Griffiths, consul-général des Etats-Unis à Liverpool, a été transporté samedi à bord du "Carmaria" pour être envoyé à New-York.

Le maire de Liverpool, à la tête d'un fort détachement de la police, a escorté le corbillard de l'édifice de l'hôtel de ville, où le corps avait été exposé sur un lit de parade, jusqu'au port.

Un grand nombre de représentants des consuls étrangers et plusieurs membres de sociétés commerciales et d'organisations figuraient dans le cortège.

DERBY AERIEN AJOURNE

Londres, 25. — Vu l'inclémence de la température, au cours de la relevée de samedi dernier, le grand derby aérien de 95 milles, à l'aéroport de Londres, a été remis au 6 juin prochain.

La reine douairière Alexandra était tout près du point de départ, où se trouvaient les avions, afin de voir les évolutions des aviateurs.

STATISTIQUES SUCRIERES

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION MONDIALE DU SUCRE. — DES DETAILS ET CHIFFRES INTERESSANTS. — AUGMENTATION CONSIDERABLE.

Paris, 25.—D'intéressants détails sont fournis par le "Journal des Fabricants de sucre", sur l'importance de la dernière récolte sucrière mondiale et sur les prévisions de la consommation pour 1913-14.

A la fin de l'an 1913, on prévoyait une augmentation totale de production (sucre de canne et sucre de betterave) de 782,576 tonnes sur la récolte précédente. Cette prévision se relevait encore à la fin de janvier 1914, elle atteignait 843,232 tonnes, pour retomber, le 16 avril suivant, à 372,532 tonnes.

Cette variation importante était due surtout à la diminution de récolte constatée dans plusieurs pays producteurs d'outre-mer: Porto-Rico, de 45,000 tonnes; Saint-Domingue, de 10,000 tonnes; Argentine, de 15,000; Brésil, de 20,000; Inde Orientale britannique, de 287,000; Java, de 112,270. L'Europe avait vu, de son côté, diminuer ses prévisions premières de 140,000 tonnes de sucre de betterave.

L'importance de ces déficits fut un peu atténuée par une augmentation de production sur les premiers chiffres prévus, de 100,000 tonnes à Cuba et de 31,134 tonnes de sucre de betterave aux Etats-Unis.

Le chiffre mondial de production serait, au 16 avril 1914, de 18,548,342 tonnes dont 9,545,044 de sucre de canne et de 3,003,298 de sucre de betterave, contre 18,174,810 tonnes en 1912-1913 (canne: 9,208,746; betterave: 8,966,064).

L'exécution de la présente campagne sur celle de 1912-13 serait donc, d'après ces évaluations, de 373,532 tonnes pour la production mondiale.

Ces chiffres ne seraient cependant pas encore définitifs, au moins pour la production européenne de sucre de betterave; le bureau de statistique de F. O. Licht déclare, en effet, que la récolte de l'Europe ne sera que de 8 millions 954,700 tonnes, c'est-à-dire en diminution de 93,300 tonnes sur l'évaluation de M. M. Willitt et Gray, de New-York, que nous indiquons ci-dessus.

Voici maintenant les chiffres de la consommation mondiale pendant les trois dernières campagnes, d'après le "Prager Zuckermarkt":

1910-11. . . . 17,032,000 tonnes
1911-12. . . . 15,783,000 "
1912-13. . . . 17,447,000 "

Indiquons encore que pour ces trois dernières campagnes, le stock et la production furent, toujours d'après le même journal:

1910-11: stock, 1,236,000 tonnes; production, 16,878,000 tonnes; disponibilité totale, 18 millions 114,000 tonnes.

1911-12: stock, 1,116,000 tonnes; production, 15,817,000 tonnes; disponibilité totale, 16 millions 899,000 tonnes.

1912-13: stock, 1,116,000 tonnes; production, 186,076,000 tonnes; disponibilité totale, 19 millions 192,000 tonnes.

Le "Prager Zuckermarkt" estime enfin que la récolte 1913-14 s'élèvera à 18,440,000 tonnes, en augmentation de 364,000 tonnes sur la dernière campagne.

La consommation mondiale serait largement assurée: la par la production estimée, comme nous venons de le voir, par la faible quantité, à 18,440,000 tonnes; 2e par le stock de 1 million 745,000 tonnes existant au 1er septembre 1913 (ouverture de la présente campagne), soit un total de 20,185,000 tonnes disponibles pour 1913-14.

Il est évidemment impossible de prévoir à quel chiffre exact s'élèvera cette consommation; elle paraît cependant devoir, pour la plupart des pays, se maintenir aux environs de celle de 1912-13.

"Mais, fait observer le "Journal des Fabricants de sucre" dans sa conclusion, un facteur nouveau entre en jeu: le dégrèvement de 25% sur le tarif des sucres réalisé aux Etats-Unis depuis le 1er mars 1914. Dans quelle mesure l'abaissement des droits va-t-il stimuler le développement de la consommation sucrière de l'Union? Nul ne peut le prévoir.

En 1913, les Etats-Unis d'Amérique ont consommé 3 millions 743,139 tonnes de sucre (3 millions 354,182 tonnes l'année précédente. Un accroissement de 10 pour 100 par rapport à l'an dernier représenterait 370,000 tonnes; qu'on joigne à cela 200,000 tonnes pour les autres pays, l'excédent de la consommation mondiale atteindrait en ce cas 570,000 tonnes. C'est probablement là tout ce que l'on pourrait espérer dans les conditions les plus favorables.

Les récoltes sont emparées par contre d'une grande quantité de munitions, d'artillerie et d'un large butin.

La prise de Saltillo a pour ainsi dire été faite sans résistance. Mercredi matin, la ville était complètement abandonnée. Le général a envoyé une armée pour poursuivre les fuyards.

LES ACCIDENTS DE L'AVIATION

Düsseldorf, Allemagne, 25. — L'aviateur Chevillard et un passager reçurent des blessures mortelles quand la machine qui les portait s'abattit avant-hier au cours d'une envolée.

Alton, Illinois, 25. — M. Robert Cowan, un jeune aviateur de 18 ans, qui fit une ascension en ballon et devait descendre en parachute, s'est noyé dans le Mississippi. Une foule immense fut témoin de l'accident.

DERAILEMENT A SAVANNAH

Savannah, Ga., 25. — Le convoi de la compagnie "Seaboard", compagnie qui fait le trajet de la Floride à New-York, a déraillé avant-hier à six milles de Savannah. Le mécanicien, A. C. Gruber fut tué et le chauffeur blessé. Des fonctionnaires assurèrent que des piles de bois qui étaient responsables de l'accident, les lumières ayant été éteintes et une aiguille à moitié tournée à l'endroit où l'accident arriva.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ALBANIE

LA REVOLUTION ECLATE
5,000 REBELLES, PARTISANS DE ESSAD PACHA S'AVANCENT SUR DURAZZO.

Londres, 25. — Des dépêches reçues d'Albanie laissent entendre que la capitale de la nouvelle principauté est sur le point d'être attaquée par les partisans de l'insurgé Essad Pacha, ancien ministre de la guerre, qui, déporté récemment, s'en est allé en Italie.

La révolution vient d'éclater à Tirana, à l'est de Durazzo. Les troupes du gouvernement y ont subi une défaite.

On dit qu'une colonne de 5,000 rebelles s'avance sur Durazzo, tandis qu'à Kaval, ville située à 12 milles au sud de la capitale, les insurgés ont hissé le drapeau turc.

JAPON UN TRAITE AVEC LES ETATS-UNIS

Tokio, 25. — Le gouvernement vient d'annoncer que le Japon a ratifié le traité d'arbitrage nippo-américain.

Ce traité, tel que ratifié, engage les gouvernements contractants à exercer leur influence dans toutes les questions, excepté celles qui sont d'un intérêt vital pour les deux pays, qui regardent leur indépendance ou leur honneur national ainsi que les droits des tiers partis.

MEXIQUE HUERTA FAIT CONNAITRE SA DECISION DE NE PAS DEMISSIONNER.

Niagara, 25.—Un long message reçu par les médiateurs, samedi matin, a semblé malaisier les délégués de Huerta: il a complètement fait disparaître ce caractère optimiste qu'avaient pris les conférences diplomatiques.

Le Président du Mexique continue sa politique de refus aux nombreuses demandes faites au nom du Président Wilson par les délégués américains: il a fait connaître sa décision bien arrêtée de ne pas abdiquer son poste de président provisoire.

Ce message, on le voit, augmente considérablement les difficultés de la médiation; car on regarde comme indispensable à ses bons résultats la chute des huertistes.

On se rappelle, d'autre part, que lorsque les délégués mexicains sont partis de Mexico pour se rendre à Niagara, ils ont reçu l'ordre de travailler de concert avec les médiateurs et les délégués américains à ramener la paix au Mexique, à la condition cependant qu'il ne soit nullement question de demander à Huerta d'abandonner tout contrôle de la politique mexicaine.

CARRANZA ENVERRA-T-IL UN DELEGUE?
Washington, 25.—On en est maintenant au point de la confiance de Carranza, à Washington, attendaient encore les ordres de leur chef à qui ils ont télégraphié pour obtenir l'autorisation de se rendre à Niagara.

On croit, d'ailleurs, que les fonctions de ce représentant se résument à exposer le but poursuivi par les constitutionnalistes, et ne prendra pas part aux délibérations.

La nouvelle que John R. Silliman, consul des Etats-Unis, qui avait été fait prisonnier par les fédéraux, est rendu sain et sauf à Mexico a singulièrement détendu la situation.

Cependant qu'on s'apprête à parler de la paix à Niagara, les constitutionnalistes marchent très rapidement vers les deux portes de la capitale de Huerta, et on croit qu'avant la fin de la semaine, il se livrera une bataille décisive.

DETAILS SUR LA PRISE DE SALTILLO

Saltillo, 25.—Les troupes constitutionnalistes ont l'occupation de Saltillo. Le général Pablo Robiers, dont les soldats ont été les premiers à marcher sur la Plaza, au cours de la journée de vendredi dernier, a constaté que les fédéraux, avant d'évacuer la ville, ont détruit le casino et la cathédrale, brûlé ou fait sauter à l'aide de la dynamite, plusieurs édifices commerciaux et publics.

Les rebelles sont emparés par contre d'une grande quantité de munitions, d'artillerie et d'un large butin.

La prise de Saltillo a pour ainsi dire été faite sans résistance. Mercredi matin, la ville était complètement abandonnée. Le général a envoyé une armée pour poursuivre les fuyards.

LE RETABLISSEMENT DE LA SOCIETE DE JESUS

(Suite de la 1ère page)
LA RECEPTION DES ELEVES
Et dans l'après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Stagni daigna recevoir les hommages particuliers des élèves du Collège Sainte-Marie, que la cérémonie du matin avait profondément édifiés.

Après une marche d'entrée exécutée brillamment par deux élèves pianistes, MM. Bérard et Descaresses, un jeune, Roma Amyot, monta sur la scène chanter une gentille chansonnette sur "le Blason de Monseigneur".

Un champ vermeil, un ciel d'azur, Ou luait une brillante étoile, Cing lys au fleuron large et pur, Plus blancs que la plus blanche voile"...

Après ce souhait de bienvenue chanté, un élève finissant, M. Léon Bergevin, lut une belle adresse à Son Excellence le Délégué Apostolique où se trouvaient exprimés les sentiments de profonde soumission, d'ardent amour et de filiale obéissance au Saint-Siège en même temps que de reconnaissance et d'admiration pour le représentant de Notre Saint Père le Pape parmi nous.

L'adresse rappela discrètement l'empressement avec lequel les élèves du collège Sainte-Marie, sous la direction des nobles fils de Saint-Ignace, ont toujours suivi les conseils du Saint-Siège, et plus particulièrement ceux qui se rapportent à la musique sacrée et à la communion fréquente et même quotidienne.

Monseigneur Stagni répondit en termes émus, et recommanda particulièrement aux élèves de ne pas laisser s'éteindre leur vocation sacerdotale s'ils en avaient une, et s'ils n'en avaient pas, de toujours avoir un grand respect pour le précepte.

Puis, le R. P. Filiatrault, recteur du collège Sainte-Marie, rappela à l'oreille de Sa Grandeur qu'elle avait oublié une chose importante et Sa Grandeur accorda un grand congé à tous.

SPORT A LA PISTE DE DORVAL

(Suite de la 4e page)
Les travaux d'embellissement à la piste de Dorval sont poussés avec une activité fébrile, et nul doute que tout sera en état parfait lorsque le clairon appellera les coureurs à la ligne de départ le 8 juin prochain. La superbe maison de club érigée au coût de \$50,000 sera un modèle du genre. Les membres distingués du Dorval Jockey Club y trouveront un milieu des plus distingués.

Les demandes d'admission sont si nombreuses que la direction du jockey club se verra peut-être dans l'obligation de fixer une limite. S'est dit que les amis du turf ne ménagent pas leur encouragement au nouveau jockey club de notre belle et grande métropole. Depuis près de deux mois les ouvriers sont au travail pour donner à la piste un coussinet moelleux dont tous les coureurs se ressentent fort bien. Les experts en hippisme sont une nîmes à déclarer que Dorval peut rivaliser aujourd'hui avec les plus beaux hippodromes du monde au point de vue de l'installation. Rien n'est négligé à Dorval.

Les officiers des courses ont été choisis parmi des experts de réputation mondiale, et la liste en sera publiée dans quelques jours, lorsque la C. R. A. aura approuvé leur nomination. Quant aux chevaux inscrits aux épreuves leur réputation n'est plus à faire. Les courses si richement dotées du programme ont attiré tous les grands cracks à Montréal, et il ne faut pas oublier que cette grande réunion hippique que s'ouvrira le 8 juin prochain sera couronnée par le Grand Derby International doté d'une bourse de \$20,000, constituant par là-même la course la plus importante d'Amérique. Le handicap du roi George V sera au programme de la première journée; le stake Juvenile, un sweepstake doté de \$1,000 verra démarquer les meilleurs deux-ans; le troisième jour, le handicap Mont-Royal à réclamer sera disputé par deux chevaux, et le handicap Caughnawaga sera à l'affiche le jour suivant. Le vendredi, 12 juin, nous verrons de très bons champs se livrer une belle compétition pour s'approprier la victoire dans le stake Saint-Laurent. Nous verrons ce jour-là la crème des grandes écuries d'Amérique choisir leurs meilleurs performers pour remporter la bourse de \$20,000 attachée au Derby International. Old Rosebud, le meilleur trois-ans actuellement à l'entraînement et vainqueur récent du Derby du Kentucky, sera au point de départ. Hodje, le second du classement dans la même course, sera également en ligne pour laver sa défaite de Lexington.

POUR LE MEETING DE BLUE BONNETS

Le Montréal Jockey Club compte sur un succès inépuisable pour sa réunion de courses qui durera du 30 mai au 6 juin inclusivement. Voici la liste des stakes et des handicaps qui seront disputés pendant cette réunion:

Samedi, 30 mai. — Stake Jacques-Cartier, \$1,500 ajoutés, 1 mille.

Lundi, 1er juin. — Handicap, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 1 mille.

Handicap à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, \$600 ajoutés, 1 mille et 1 furlong.

Mardi, 2 juin. — Handicap, chevaux de 3 ans et plus, \$700 ajoutés, 1 mille.

Handicap à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, \$600 ajoutés, 1 mille et 1 furlong.

Mercredi, 3 juin. — Handicap, chevaux de 4 ans et plus, \$700 ajoutés, 1 mille et 1 furlong.

Steeplechase handicap, chevaux de 4 ans, \$700 ajoutés, deux milles.

Handicap à réclamer, 3 ans et plus, \$600 ajoutés, 1 mille.

Jeudi, 4 juin. — Handicap, chevaux de 3 ans et plus, \$700 ajoutés, 1 mille.

Le Handicap Canadien, 3 ans et plus, nés au Canada, \$1,500 ajoutés, 1 mille.

Steeplechase pour la Coupe Wilson, chevaux de 4 ans et plus, 2 1/2 milles, \$700 ajoutés, chevaux appartenant à des Canadiens.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Stake du Prince de Galles, chevaux de quatre ans et plus, \$1,500 ajoutés, 2 milles et demi.

Handicap, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

Handicap à réclamer, chevaux de trois ans et plus, \$700 ajoutés, 7 furlongs.

AU MAGASIN GOODWINS

Appareils Électriques
Seulement 3 Plafonniers à 7 lumières, de 18 pcs. de diamètre, et 30 pcs. de hauteur; munis de fils, de lampes et d'abat-jour. Prix ordinaire \$35.00.

Mardi... \$19.75
Seulement 2 magnifiques Plafonniers à 4 lumières, fini argent; complets, avec fils, lampes et abat-jour, prêts à être installés. Prix ordinaire 25.00.

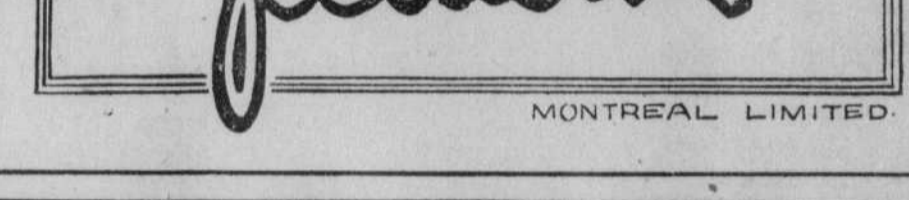
Mardi... \$12.75
Seulement 2 magnifiques Dômes carrés, ambre ou vert; un peu bosselés, mais valant ordinairement 25.00; complets avec fils, lampes et abat-jour.

Mardi... \$14.75
Seulement 7 Lampes de boudoir, portatives, en cristal; vendues d'abord 12.00 et 10.00; réduites ensuite à 7.75.

Mardi... \$5.75
Seulement 6 magnifiques Lampes de table, en verre "Quisel", très nouveau. Valant ordinairement 25.00.

Mardi... \$10.75
Seulement 2 Plafonniers à 4 lumières, fini cuivre broissé; abat-jour à prisme; ornements en relief. Valant 14.75.

Mardi... \$8.75



COLUMBIA Registres pour Juin MAINTENANT EN VENTE!

Table listing records for sale with prices and titles like 'The low Back'd Car', 'Leezie Lindsay', 'My Laddie'.

NOUVELLES DANSES SOUS LA DIRECTION DE G. HEBURN WILSON

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

POUR L'OLYMPIADE

Le Congrès Olympique, que l'on pourrait qualifier de congrès gastronomique, se déroulera à Paris du 13 au 23 juin. La réputation mondiale de notre capitale en tant que cité de plaisirs n'est plus à faire, les délégués se sont facilement mis d'accord sur ce choix et la discussion qui a précédé ce vote n'a certes pas dû recueillir les aspects d'une lutte farouche et opiniâtre.

Peut-être en eût-il été autrement s'il s'était agi d'obtenir pour notre pays les Jeux Olympiques de 1920. Mais puisqu'il n'y avait pas d'hésitation possible, Paris étant le terrain idéal pour ce genre de sport, il est à regretter que cette spécialité ne figure pas au programme olympique, nos délégués s'y couvriraient certainement de gloire!!! Nous serions n'annons des ingratis de ne pas louer comme il convient ce merveilleux effort destiné à soutenir haut et ferme le vieux renom de la cuisine française!

On peut observer que toute manifestation sportive est scrupuleusement bannie de l'énumération de ces pompes mondaines, et si étrange que cela puisse paraître, c'est au surplus profondément humiliant pour nos athlètes que l'on semble ne pas exhiber tout en leur réservant le rôle de parents pauvres.

Ce sont réception à l'hôtel de Ville, cérémonie en la basilique Sainte-Clotilde, séance à la Sorbonne, garden-party, excursions, banquets, dîners, fêtes, etc., etc. ... Mais de sport, point!

Après cela, crochets à pied, travail à l'alonger votre foulée, recherchez la souplesse indispensable pour vaincre; athlètes, essayez de faire parcourir de longues trajectoires à vos disques, poids et javalots; sauteurs qui tentez vainement dans des défilés et des bonds formidables de battre des records, et vous courez de haies qui vous appliquent, depuis la dernière Olympiade, à acquiescer le style significatif des champions américains, je vous engage à persévérer, car maintenant vos dirigeants s'occupent de nous rassurer vous; de l'argent nous en avons, grâce au généreux mécène M. Zaharoff, et s'avez-vous, lorsque votre énergie sera délaissée, de cette phrase écrite par Franz Reichel à la suite de ce magnifique legs: "Desormais une défaite écrasante comme à Londres, comme à Stockholm, serait sans excuses." Vous le voyez: si vous êtes battus, la faute retombera encore plus lourdement sur vos têtes, vous seuls en serez responsables... et pendant ce temps-là vos délégués continueront le colloque en la haute direction de M. André de Fournières.

ON OUBLIE LA COURSE A PIED

A leur origine, les Jeux Olympiques furent fondés pour rappeler les sports antiques. Parmi eux il en était un, la "course à pied", qui s'imposait comme le plus ancien et le plus simple, on ne pourrait nier. Le baron Pierre de Coubertin élabore un programme qui pour un début fut un véritable succès, et c'est ainsi que, grâce à la course à pied et aux sports athlétiques, furent lancés les Jeux Olympiques. Aujourd'hui, on a élargi le programme, et voici que des sports tels que la chasse, pour n'en citer qu'un, se voient attribuer dans le Comité national des Sports un pouvoir aussi étendu que celui de l'U. S. F. S. A. Ceci est une conception si bizarre que je ne puis encore me l'expliquer.

Après assisté et participé aux Olympiades de Londres et de Stockholm, je ne puis m'efforcer d'établir une comparaison relative à la valeur dont jouissent les différents sports qui y sont représentés.

Si la célébration des Jeux à Paris en 1900 fut quelconque, si l'Olympiade de Saint-Louis (U. S. A.) fut trop élogieuse pour que l'Europe s'y intéressât, il n'en fut pas de même en 1908, grâce à la sportivité de l'Angleterre qui en fit l'arène du combat international, mais pacifique.

Déjà à cette époque je m'étais rendu compte de la valeur et de la portée morale de ces cérémonies athlétiques, et j'avais pu prévoir l'importance que leur succès leur accorderait. Si en France, après le retour de Londres, on resta presque silencieux, après Stockholm on écrivit et on discuta, mais personne ne se mit au travail, à part quelques clubs auxquels malheureusement des ressources trop maigres empêchèrent toute progression.

Lorsque pour la première fois j'assistai aux Jeux Olympiques, à Londres, quel ne fut pas mon étonnement de constater que le public ne s'intéressait que fort médiocrement aux épreuves olympiques, qui pourtant figuraient assez nombreuses au programme de l'époque. Cet étonnement était justifié par le succès dont jouissait ce sport dans notre pays. Les défilés de gymnastes étaient à peine considérés et pourtant je suis certain que ces parades auraient impressionné une foule profane et incompétente. Le tir et l'escrime étaient également délaissés et seuls quelques anciens y assistaient.

Quel contraste s'établissait lorsque sur le programme de la dernière j'assistai une finale de 100, 400 ou 1,500 mètres pédestres! On voyait aussitôt les gradins du stade garnis d'une foule en thousiaste, vivants les émotions de ces athlètes si disputés. Mais à quelle apathie ne fut-il pas donné d'assister le jour du Marathon et le stade aux dimensions gigantesques contenant 100,000 places d'ait refusé du monde. Des caméscopes s'enrichirent à faire la surveillance. Outre cette foule, on pouvait compter quatre amateurs qui restèrent sur le parcours de la route du château de Windsor au Stadium.

LE NATIONAL REMPORTE UNE BRILLANTE VICTOIRE

Les "Indiens" sont écrasés par les "Habitants", samedi, à Maisonneuve.—Assistance peu nombreuse à cause de la température

RESULTAT FINAL: 13 à 3

Le National a remporté une victoire écrasante sur l'équipe de Charlie Querrie, samedi, au terrain de Maisonneuve. Le résultat final fut de 13 à 3.

Les amateurs ne s'étaient pas rendus nombreux, sans doute, à cause de la température exécrable. Le froid a aussi beaucoup nui aux joueurs, qui ne pouvaient courir qu'avec un grand effort.

Les Indiens se sont montrés de beaucoup inférieurs aux Habitants, bien qu'ils aient eu de ces élans qui accidentent souvent de la victoire. Les nouvelles recrues de Charlie Querrie sont à coup sûr des acquisitions. Torpey, entre autres, le gardien des buts, a fait excellente figure, mais ce qui manque à ces jeunes, c'est le jeu d'ensemble, la cohésion. Ils pourront facilement l'acquiescer, et nul doute qu'avant longtemps l'équipe de Charlie Querrie, ainsi remaniée sera une des plus redoutables du "Big Four".

Quant à nos équipiers, ils sont, cette année, plus en forme que jamais. S'il faut en juger par cette première partie, nous pouvons compter sur un nouveau champion.

Parmi les jeunes, Boulianne et Degray se sont mis particulièrement en évidence. Quant aux anciens, Lalonde, Pitre, "Mon Oncle", "Doc" Lachapelle, Gatta, Duckett, ce sont toujours les mêmes vaillants équipiers... qui peuvent décrocher le championnat quand ils y mettent un peu de bonne volonté. Espérons qu'ils en auront beaucoup, au cours de cette saison.

UNE SOIREE D'ENTHOUSIASME

La lutte à laquelle des milliers de spectateurs assisteront sera la plus belle qui ait jamais eu lieu.—On croit que l'arbitre sera Ed. Smith, journaliste de Chicago

Ceux qui déplorent d'avoir vu le jour à notre moderne époque, au lieu d'être né dans l'antiquité, ces temps heureux où les combats étaient formidables et sans quartier; où il n'y avait pas d'arbitre; où les foudres de la disqualification n'étaient pas inventées; où le sang glaçait, ruisselait sans que des soins plus ou moins tempérants vinssent s'immiscer dans ces questions trop loin de leur entendement intellectuel et physiologique, ceux-là, dis-je, peuvent se consoler, car mercredi prochain, dans deux jours à peine, nous allons assister au plus grand match des temps modernes, lequel, par sa rareté, rappellera les combats d'autrefois, combats que les poètes du temps glorifiaient en des vers sublimes.

Raoul suit un entraînement sévère tous les jours. Il ne perd pas une minute et ne laisse rien au hasard. Ceux qui le suivent dans ses exer-

LES COURSES A DELORIMIER

RESULTATS DES COURSES DE SAMEDI L'APRES-MIDI

Une foule nombreuse et des plus cosmopolites assistait, samedi, à la deuxième du meeting printanier du Montreal Driving Club. Comme la journée d'ouverture, celle de samedi fut un réel succès. Malgré la température menaçante, plus de quatre mille personnes avaient pris place dans les stands du parc Delorimier. Les favoris ont gagné plusieurs épreuves. A la septième course, Toison d'Or prit les devants et il en fut ainsi toute la course durant; O'Fes Price et Mrs Lally suivaient de très près. La huitième course fut gagnée par Pyro par une tête. Plusieurs autres épreuves furent ainsi emportées.

En somme, l'après-midi fut un succès. Les entrées pour lundi sont nombreuses et bien cotées.

1ère course, \$300, trois ans et plus, cinq furlongs :
1er, Gen. Warren, 102.
2ème, Margaret Lowmy, 100.
3ème, Fawn, 109.
Temp : 1.05 4-5.

Ont aussi couru : Dora Lutz, Wena, Court Belle, Sweet Times, Madge's Sister, May Bride.

2ème course, \$300, trois ans et plus, cinq furlongs :
1er, Tom Holland, monté par Sterling.
2ème, Fancette, montée par McCullough.
3ème, Stoneman, monté par W. Taylor.
Temp : 1.0 2-5.

Ont aussi couru : Ambri, Alcourt, The Gardner, Luetta, Calthumpin.

3ème course, \$300, trois ans et plus, cinq furlongs :
1er, Blue Jay, monté par M. Cullough.
2ème, Jessup, Bum, monté par Peterbridge.

LA "LIGUE DU COLLEGE NOTRE-DAME"

Le Dollard continue sa marche triomphante pour le championnat, en battant le Jacques-Cartier par un score de 10 à 9. La partie a été une des plus intéressantes; ce fut un feu roulant du commencement à la fin. Demain, le Dollard se mesurera pour la deuxième fois avec le Saint-Edouard qui a bien à cœur de prendre sa revanche.

| G. | P. | P.C. | |
|---------------------------|----|------|-------|
| Dollard | 4 | 0 | 1,000 |
| Canadien | 2 | 2 | 500 |
| Jacques-Cartier | 1 | 3 | 250 |
| Saint-Edouard | 1 | 3 | 250 |

3ème, Can Carne, monté par Madon.
Temps : 1.05 3-5.
Ont aussi couru : M. Andrews, Tamparency, Carinima, Edna Lisa, Tempy Duncan, Geo. Karne.
4ème course, \$300, trois ans et plus, six furlongs et demi :
1er prix : Camel, monté par Skirvin.
2ème prix, Cye White, monté par Mondou.
3ème, Largo, monté par Dreyer.
Temps : 1.27 4-5.

Ont aussi couru : Princess Thorpe, Daddy Gip, Stanley S. Black Branch, Maxilo, Thanas Hare, Syzygy.
5ème course, \$300, trois ans et plus, cinq furlongs :
1er prix, Rosamary, monté par McCullough.
2ème prix, Buika, monté par McIntyre.
3ème prix, Willis, monté par Skirm.
Temps : 1.04 4-5.

Ont aussi couru : Luttlst Rebel, Redpath, Morewood, Olga Star.
6ème course, \$300, quatre ans et plus; cinq furlongs :
1er prix : Lou Lanier, monté par Shannan.
2ème prix, Premier, monté par Grand.
3ème prix, L. M. Eckert, monté par McCullough.
Temps : 1.05.

Ont aussi couru : Daylight, Cisno, Austin Sturtevant, Fastoso, Demme.
7ème course, \$300, quatre ans et plus; cinq furlongs :
1er prix, Toison d'Or, monté par Grand.
2ème prix, O'-Tis-True, monté par Meehan.
3ème prix, Mrs Lally, monté par Sterling.
Temps : 1.04 4-5.

Ont aussi couru : Auste, Modern Priscilla, Laus des Cognets, Roseburg IV, Sandman.
8ème course, \$300, quatre ans et plus; cinq furlongs :
1er prix, Tyromonte, par Franklyn.
2ème prix, Little Birdie, monté par Levee.
3ème prix, Lady Rothun, monté par Foden.
Temps : 1.05.

Ont aussi couru : Fackie, Anarchist, Haldeman, Joe Gaitens, King Radjad.
9ème course, \$300, quatre ans et plus; cinq furlongs :
1er prix, King Stalwart, monté par Kelsey.
2ème prix, Gilbert Rose, monté par Grand.
3ème prix, Ben Stone, monté par Peterbridge.
Temps : 1.04 4-5.

Ont aussi couru : Yankeelotus, Buck Thanor, Thenères.
APRES AVOIR PERDU SAMEDI, MONTREAL TRIOMPHE HIER

LES ROYAUX SONT DEFAITS PAR NEWARK PAR 4 A 1, MAIS PRENNENT UNE REVANCHE CONTRE LE ROCHESTER. — DUCHESNIL N'ETAIT PAS EN FORME. — DEUX PARTIES AU JOURD'HUI.

Samedi après-midi, le club de baseball Montréal subit une nouvelle défaite, il subit une nouvelle défaite au mains des Indiens de M. Smith, et cela, par un résultat de 4 à 1, en présence de pas plus de 500 personnes.

Mason et Howley avaient été choisis pour constituer la batterie des Royals tandis que Curtis était dans la boîte pour le Newark et que le gérant Smith officiait derrière le bâton.

Mason fut frappé durement il fut l'avouer, mais nous devons ajouter qu'avec un meilleur support il aurait fait meilleure figure. Billy Cunningham commit une grave erreur à la quatrième reprise et Benny Purcell se commit deux un peu plus tard. Ceci n'eut pas l'effet d'aider notre lanceur qui avait à lutter contre de rudes frappeurs et contre une température peu favorable. "Del" n'accorda aucun but sur quatre balles et retira six hommes au bâton sur des "strikes".

Curtis ne permit que quatre coups réussis à ses adversaires sur ses balles et il fut bien secondé par ses coéquipiers ce qui explique sa victoire.

Résultat par reprises : R. H. E. Newark 00020002—0 4 4
Montréal 00001000—1 4 3
Curtis et Smith; Mason et Howley. Arbitres, Hart et Rarty.

AUTRES PARTIES
Providence 00000000—0 4 4
Buffalo 00210002—5 6 1
Schultz et Kocher; Brandon et Kritchell.
Baltimore 02000000—2 5 0
Rochester 00400000—4 6 3
Cottrell et McAvoy; Hughes et Williams.
Jersey City 30000011—6 10 1
Toronto 00000230—5 12 2
Shears et Tyler; Hearn et Kelly.
Baltimore 00000000—0 2 0
Rochester 0000001X—1 4 4
Danforth et McAvoy; Keefe et Williams.
Providence 00050000—5 4 1
Buffalo 00000001—1 3 1
Oldham et J. Onslow; Jameson et Stephens.

POSITION DES CLUBS
G. P. Pe.
Pittsburg 20 10 636
New-York 17 9 454
Cincinnati 19 14 576
Brooklyn 13 14 481
St-Louis 16 19 457
Chicago 14 19 424
Philadelphia 11 15 423
Boston 7 10 269

LIGUE FEDERALE
A Indianapolis — R. H. E.
St-Louis 080302100—9 14 2
Indianapolis 100101000—3 7 4
Brown et Hartley; Mullen, Moseley et Rariden.

POSITION DES CLUBS
G. P. Pe.
Baltimore 19 7 731
St-Louis 16 15 516
Buffalo 13 13 500
Brooklyn 12 12 500
Indianapolis 13 15 464
Chicago 12 14 462
Kansas City 14 18 438
Pittsburg 11 16 407

POSITION DES CLUBS
G. P. Pe.
Baltimore 19 7 731
St-Louis 16 15 516
Buffalo 13 13 500
Brooklyn 12 12 500
Indianapolis 13 15 464
Chicago 12 14 462
Kansas City 14 18 438
Pittsburg 11 16 407

JOUTE D'HIER
Montréal a gagné sa partie d'hier, grâce au jeu effectif de Dowd dans la boîte et à la bonne tenue au bâton de Flynn, Keller et Kippert, ces trois joutes mettant à leur crédit 8 des 11 coups sûrs de nos "pros". Flynn frappant deux coups bons pour 3 buts et un coup bon pour 2 buts.

Dowd lança une grande partie, étant particulièrement à la hauteur de sa position dans les circonstances critiques de la partie.

Duchesnil commença la partie pour les Rochester, mais se retira de lui-même à la fin de la 5ème, voyant qu'il n'était pas en forme. Upham, qui lui succéda, fit moins bien que lui et ne fut pas à la hauteur de la position lorsqu'il eut des hommes sur les buts.

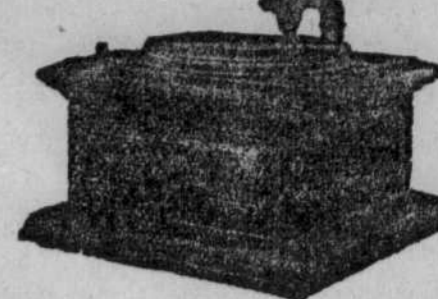
Montréal jouera avec Rochester aujourd'hui, à 10.30 a. m. et 3 p. m., par Atwater. Duchesnil sera probablement dans la boîte dans la deuxième joute.

Résultat par reprises : R. H. E. Rochester 02000000—2 7 1
Montréal 0000213X—6 11 2
Duchesnil, Upham et Williams; Dowd et Howley.

AUTRES PARTIES
1ère partie
Newark 10210000—4 9 4

LA YTON BROS.

DÉPARTEMENT DES PHONOGRAPHES



Ce superbe instrument avec seize morceaux (8 disques doubles) à votre choix \$32.80

Ce modèle "Grafonola" Columbia réunit toutes les améliorations les plus récentes du Columbia! Le reproducteur Columbia perfectionné, le moteur Columbia à double ressort, etc.

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES

QUARTIERS GÉNÉRAUX

LAYTON BROS.

Le principal magasin de pianos à Montréal

550 rue Sainte-Catherine Est

PARC DELORIMIER REUNION DU PRINTEMPS

De Vendredi, 22 Mai à Vendredi, 29 Mai
COURSES TOUS LES JOURS, BEAU OU MAUVAIS TEMPS.
Les Tramways de la rue Amherst Vont Directement au Terrain

ATHLETIQUE ET HOCHELAGA VICTORIEUX

CLEMENT N'A PAS ETE HEUREUX DANS SA DERNIERE PARTIE DANS LA LIGUE DE LA CITÉ. — VOLTIGEUR EST ECRASE

Les parties d'hier au National ont résulté en des victoires pour les clubs Hochelaga et Athlétique par les scores de 10 à 3 et 6 à 2.

La première partie fut disputée entre les clubs Hochelaga et Voltigeur.

À la surprise générale, les joueurs de Jetté furent les premiers à scorer à la reprise d'ouverture. Mais, les joueurs de Thibault ne furent pas lents à égaliser le score et à prendre de l'avance en comptant eux fois à la même reprise. Puis, le score s'accrut jusqu'à dix points; la partie fut arrêtée à la huitième reprise. Ashton a su savamment espacer ses hits et n'a certes pas été prodigue. Quant à Delage, ses balles furent frappées libéralement au cours de la partie.

La seconde partie vit l'Athlétique poursuivre sa marche vers le championnat. Les joueurs de Gadohis firent éprouver un échec à Clément qui les contint, cependant, jusqu'à la septième reprise. Les St-Louis, en effet, tirent le haut du pavé jusqu'à cette phase par le score de 2 à 1, et ils perdirent sensiblement leur avance à la septième et à la huitième reprises.

Le double-header d'hier a été fort goûté de l'assistance, qui s'est retirée enthousiasmée des deux brillantes performances de nos semi-professionnels de la Ligue de la Cité. Voici les sommaires des deux parties d'hier:

Première partie
Résultat par reprise : R. H. E. Hochelaga 20100223—10 12 2
Voltigeur 10000002—3 9 5
Batteries, Ashton et Morin; Delage et Bougie.

Deuxième partie
Résultat par reprise : R. H. E. Athlétique 00020600—2 5 3
Athlétique 00010023—6 8 3
Batteries, Clément et W. Ashton; Odgers et Laporte. Arbitres, Weatherbe et Lefebvre.

POSITION DES CLUBS
G. P. Pe.
Athlétique 3 0 1,000

Parc DOMINION

Tous les après-midi et soirs
L'HIPPODROME CIRQUE
Le Jardin zoologique de Whitcomb.
La création.
Le Motodrome.
Fanfare de Vander Meerschen.
100 — autres attractions — 100
ADMISSION 10 CENTS

Représentants

Nous avons besoin de plusieurs bons hommes pour nous représenter et acheteurs locaux pour le meilleur placement immobilier à Montréal. Gros revenu assuré aux hommes qu'il faut.

Demandez
M. A. E. GLAUDE
271 RUE SAINTE-CATHERINE O.

SMITH ET ALLEN SONT SUSPENDUS
Baltimore, 25. — A une réunion spéciale de la Ligue de base-ball Fédérale, tenue samedi, des punitions ont été imposées à Frank Smith et John M. Allen, qui ont déserté le club Baltimore dans l'intention de se joindre au club Montréal, de la Ligue Internationale.

Frank Smith devra payer une amende de \$100 et de plus il sera suspendu pour 45 jours. Allen devra payer \$25 et ne pourra jouer avant 15 jours.

(Suite à la 3e page)



La Carabine de Chasse "ROSS"

Les carabines Ross, faites à Québec, sont tellement bonnes qu'aux Etats-Unis, dans la Grande Bretagne, en Australie et aux Indes, partout où l'on chasse le gros gibier, on leur donne la préférence sur toutes les autres carabines — tout comme leur arme de précision dont se sert la milice canadienne est reconnue comme la plus puissante et la plus exacte du monde entier.

Tout Chasseur voulant une arme qui tire droit, à jeu rapide, absolument fiable par les temps chauds comme par les temps froids, devrait s'acheter une carabine Ross.
Prix de \$12,00 et en montant. Catalogue en français sur demande.

ROSS RIFLE CO. QUEBEC.

LE JEUNE HOMME A MARIER

Ce qu'il doit être. — Qualités à exiger, défauts à éviter

Conférence donnée par le R. P. Winnen devant une association féminine

(Suite)

Malheureusement, combien de jeunes filles raisonnables en temps ordinaire, se laissent aveugler par la passion. On dirait que lorsqu'elles ont l'amour en tête, elles sont troubles; le premier polisson venu, qui saura jouer un peu la comédie, pourra s'emparer de ces cœurs et les enchaîner. Et qui donc n'a pas de talent pour jouer la comédie de l'amour? Les promesses ne coûtent pas à ces beaux cavaliers; ils vous en donneront aussi facilement que des baisers; mais fiez-vous à la parole de ces jeunes gens sans caractère; ajoutez foi à leurs protestations d'amour, croyez-les quand ils vous jureront qu'ils vous aiment comme ils n'ont jamais aimé personne. Il est connu ce refrain, il se chante en toutes les langues.

LES MAXIMES PAIENNES

Ayez horreur de ces maximes païennes qui trouvent entrée dans certains milieux. Oh! il ne faut pas y regarder de si près; tous les jeunes gens savent cela; il faut que jeunesse se passe; une fois marié, il n'en sera que meilleur époux... C'est la morale des mauvais lieux; cela veut dire que les jeunes gens peuvent croupir dans la boue, et qu'ils se laveront plus tard; qu'ils peuvent être des animaux d'abord, qu'ils deviendront des hommes ensuite; qu'enfin les lieux de débauche sont les meilleures écoles pour devenir de bons maris. A ce compte-là, un mari serait comme le bûcher; il vaut d'autant mieux qu'il est plus faussé. Est-ce chrétien, est-ce simplement raisonnable? Le jeune homme d'aujourd'hui n'est-ce donc plus l'homme de demain? Quel est le jeune homme, en possession de ses facultés, qui voudrait se choisir une épouse parmi des créatures perdues de mœurs? Et pourquoi la jeune fille serait-elle moins exigeante?

Le chien, disent les Saintes Ecritures, retourne à son vomissement et le voluptueux à ses débauches; et l'expérience est là pour attester que 99 fois sur 100, le débauché abandonne sa femme pour courir à des plaisirs moins monotones. Appliquez la même règle aux buveurs. N'épousez pas un ivrogne, si vous prétendez au bonheur. Qu'il vous aime, c'est possible, mais la bouteille sera votre rivale et vous serez sacrifié.

Mais il est si bon quand il est sobre; il est doux comme un agneau; il m'aime tant; il ne boira plus. Vaines promesses; mettez-le à l'épreuve; qu'il se corrige avant le mariage, sinon... Ecoutez ce que dit une femme de grand sens, en parlant des hommes: "Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines. "Et jusqu'à la conquête, ils nous traitent en reines; Mais après l'hyménée, ils sont rois à leur tour."

UNE HISTOIRE

Une histoire vécue: Donat est un buveur, mais il a su gagner le cœur de Marguerite; et celle-ci, malgré toutes les recommandations, se dit sûre de la victoire. Donat ne boira plus par amour pour Marguerite. Le mariage ne tarda pas, mais la conversion se fit attendre. Le soir même de la nocce, Donat était en fête; il fallait y compter; comme il n'y a pas de fête sans lendemain, ce fut encore la vieille histoire le jour suivant, mais comment ne pas lui pardonner, quand il fit de si belles excuses. Un mois après le mariage, on vendit les chaises qui n'étaient pas indispensables dans le

jeune ménage, puis la table, le reste des chaises, tout le mobilier et jusqu'au lit prirent le même chemin; il faut bien manger, pleura Marguerite, et boire donc, pensait Donat. En guise de couchette, on eut deux sacs, bourrés de feuilles sèches; et ainsi se passa... la lune de miel. Ce ne fut pas tout, car Donat disparut bientôt, laissant sa femme et son bébé à la charge de la charité publique.

LA GREVE DES JEUNES FILLES A MARIER

L'ivrognerie et le bonheur n'habitent pas sous le même toit, seule la misère s'y installe à poste fixe, car souvent le buveur est doublé d'un paresseux. Sa principale occupation est de mesurer la largeur des trottoirs ou de soutenir les poteaux électriques; genre d'ouvrage qui de nos jours est fort peu rétribué... rapport à la concurrence. On a dit souvent du mal des grèves, mais j'en propose une qui mérite tous les éloges: la grève des jeunes filles à marier, pour protester contre les buveurs et ajoutons, les blasphemateurs. Ces gens-là ne devraient jamais trouver à se marier; un buveur devient infaillement un bougre; un blasphemateur, insultant Dieu en face, ne respectera pas plus sa femme. Aussi, Mesdemoiselles, n'acceptez leurs lois qu'avec de sérieux amendements.

BONTE VAUT MIEUX QUE BEAUTE

"Doit-il être beau?" Oh! ce n'est pas défendu, au contraire, c'est même à souhaiter. La beauté cependant n'est pas un aliment, elle compte tout au plus parmi les épices, qui font passer les aliments trop fades: bonté vaut mieux que beauté, disait la sagesse de nos pères. Ce n'est pas dans les maisons aux belles façades qu'on est toujours le mieux logé. On peut faire un excellent mari sans être nécessairement laid, mais prendre un homme uniquement à cause de sa bonne mine, c'est acheter un livre sur sa reliure ou un tableau pour son cadre. Or il y a de bien mauvais livres couverts en velours et dorés sur tranches; comme il y a de fort vilaines croûtes dans des cadres de luxe. Le paon est beau, mais c'est un piètre chanteur; le rossignol chante à modeste apparence, mais il chante à ravir. Mesdemoiselles, tous les paons ne sont pas dans les basses cours, ni tous les rossignols dans les buissons.

"QUELQUE CHOSE POUR L'OEIL"

Mademoiselle Rose allait se marier. Son oncle et parrain n'était pas du tout content du choix. Il fit à Rose un dernier portrait de son futur et je vous prie de croire qu'il n'était pas flatté; mais Rose, tout en admettant les défauts de son ami, ne se laissa pas convaincre. Enfin, son oncle, il faut bien quelque chose pour l'oeil. Rose épousa son bel ami. Six mois plus tard, Rose arrive chez son oncle les yeux noyées de larmes. "Ah! mon oncle, mon mari est une brute, voyez comme il m'a traitée"; et retirant le mouchoir qui lui cachait la figure, elle montre l'un de ses yeux, portant des marques non équivoques de la brutalité du tendre époux. "Ma pauvre Rose, dit l'oncle, en souriant malgré lui, tu voudrais quelque chose pour l'oeil, tu es servie au-delà de tes souhaits."

Dans tous les cas, dit une autre fervente du mariage avant tout, je veux un jeune homme bien... Evidemment; propre, soigneux, ayant de l'ordre; mais c'est parfait et ça ne coûte pas plus cher. Mais prenez garde, cet Adonis tiré à quatre épingle, à les main bien fines et bien blanches; cependant dans

le creux de la main ne pousse-t-il pas un poil? Est-il bien laborieux? Que je vous plaindrais de tomber entre les mains d'un paresseux. Si le travail est le père de toutes les vertus, l'oisiveté est la mère de tous les vices. Dans mon pays, on l'appelle l'oreiller du diable, parce que sur l'oisiveté, le diable peut sommeiller à son aise; inutile de tenter un paresseux, il tombera de lui-même, car, disait Franklin, il est aussi impossible à un paresseux qu'à une poche vide de tenir debout. L'oisiveté induit les riches à tous les vices, et les pauvres à tous les crimes. Que votre ami soit bon tant qu'il voudra, s'il est paresseux, il se gâtera infailliblement; car, pour être vertueux, il faut être actif et fort; pour être vicieux, il suffit d'être faible et lâche. On n'est vertueux que parce qu'on n'a pas le courage d'être vertueux.

"MEFIEZ-VOUS DES FLATTEURS"

Ah, que Roméo est donc fin, qu'il parle donc bien, qu'il a donc de belles manières. Il parle bien, parce qu'il sait vous faire de gentils compliments; il vous flatte sans vous le dire. Méfiez-vous des flatteurs, ils ne veulent que se faire beaux, mais pour éblouir les autres. Ils ne placent leurs louanges qu'à de gros intérêts. Toutes ces belles manières et ces paroles mielleuses ressemblent trop souvent à ces bulles de savon qui soufflent les enfants; elles s'élevèrent légères, montent, éclatent et tout finit en une goutte d'eau peu-fraîche.

Encore une fois, pour être bon mari, il n'est pas nécessaire d'être laid comme un péché; vaut comme un quêtueux, triste comme une porte de prison; mais une jeune fille qui n'apprécie qu'avec ses yeux et ses oreilles, sans tenir compte de la raison, est une jeune fille imprudente à deux doigts de sa perte. Au contraire, une jeune fille qui soumet les impressions de son cœur à un jugement, et sa bonté pose les bases du seul vrai bonheur. Soyez plutôt prudente à l'excès; comme pour les objets de valeur, avant de passer le contrat, exigez des garanties.

LE BON EPOUX

Parmi les "bons" époux, choisissez le vôtre: ni trop riche, ni trop pauvre, ni trop jeune ni trop vieux, et dont le caractère puisse le plus facilement sympathiser avec le vôtre et le compléter... au besoin. Les mariages d'argent apportent rarement le bonheur; la jeune fille devenue grande dame par la grâce de son époux doré, est toujours soupçonnée d'avoir forcé un coffre-fort; elle perd son influence et sa liberté. Ne marions pas cependant la misère avec la pauvreté: que le mari puisse faire vivre sa femme convenablement. C'est vrai qu'avec l'argent on ne fait pas tout, mais sans argent, on ne fait rien; c'est vrai que la jeunesse et l'amour ne passent guère de l'absence du confort, que l'amour fait le printemps perpétuel, mais la misère, c'est le jeûne forcé et le carême sans fin.

Un chef de famille trop jeune ne serait pas un soutien véritable, et le saurait remplir son rôle; mais un tuteur cassé ne rend à la jeune plante que de faibles services. Ne marions donc pas l'automne avec le printemps, ni une génération avec la suivante. Il est vrai que certains commencement d'automne ressemblent à certaines fins de printemps, mais le printemps même tardif va vers l'hiver, et l'automne le plus splendide chemine à l'hiver. (Mareel Prévozt).

LES CONTRAIRES S'ATTIRENT

Quoique vous fussiez vous ne trouvez jamais un époux parfait; il n'en fait pas sur mesure; mais entre deux maux on peut choisir le moindre. Choisissez-vous un tempérament semblable au vôtre? Gardez-vous-en bien; c'est comme les pôles en électricité: les semblables se repoussent, tandis que les contraires s'attirent. (C'est un principe à retenir, car il y a plus d'une fois de l'électricité dans l'air). Si vous

avez les mêmes qualités, vous aurez les mêmes défauts: pas de roses sans épines. L'homme est vie, la femme est vivre, l'homme se fâche, la femme se fâche... c'est de l'entraînement mutuel; c'est un mauvais système. Prenez un mari ayant les qualités que vous saurez n'avoir pas; vous vous complèterez l'un l'autre. Pour faire la salade, si vous n'avez que du huile, elle ne vaudra rien; si vous ne mettez que du vinaigre, elle vaudra moins encore; mélangez les deux en proportion convenable, ce sera délicieux.

LE MARI IDEAL

Mais alors, le mari idéal doit être rare comme le merle blanc ou le renard bleu... comment le découvrir? Je ne saurais trop le dire, n'ayant jamais eu besoin d'en chercher; je crois cependant savoir comment on ne le trouve pas, ou si on l'aperçoit comment on le fait fuir. Commencez par faire toilette à la mode... de l'escargot", c'est-à-dire à vous mettre sur le dos tout ce que vous avez. Dépensez à ce pavement tout votre salaire, sans vous soucier d'aider vos vieux parents; ne craignez pas, au besoin, de faire des dettes, suivez les dernières modes, plus elles sont ridicules, plus vous aurez de succès; rendez-vous admirables de laideur, la vraie beauté n'est plus de mise. Construisez sur votre tête des pyramides artistiques; emprisonnez-vous le corps sans égards pour votre santé; Jonas ne fut ni la seule ni la dernière victime de la "balaine". Ne portez que du linge "à la mode", c'est-à-dire qu'on aime à voir, mais qu'on n'ose montrer. Recourrez-les vos robes par le haut, serrez-les par le bas; ouvrez-les ou elles devaient être fermées; vous ne serez bien habillées que si vous l'êtes à moitié; le maximum d'élégance est dans le minimum d'étoffe. Bref, quand vous passerez dans la rue que chacun ait l'illusion de voir la vitrine ambulante d'un grand magasin de modes. Ainsi payés, sortez beaucoup, et allez à toutes les réunions comme une marchandise qui cherche acquiescer; allez au théâtre plus souvent qu'à l'église; courez les bals, dansez beaucoup et avec tout le monde; riez, amusez-vous mais surtout pas de gêne... Si, avec ce programme, vous trouvez un bon époux, vous êtes ensorcelée ou je doute de la raison humaine. Je sais qu'il n'y en a pas, mais pour se faire un bon mari, on doit se faire un bon époux; on n'a pas à chercher, on a à trouver un capable d'épouser pareille "danzelle". Je crois franchement qu'il faut aller jusqu'à la Longue-Pointe ou à Verdun. Ils sont rares, si tant est qu'il y en a, les maris qui prennent une femme comme un meuble de luxe; ils consultent leur porte-feuille aussi bien que leur cœur, et ils se vantent de leur richesse invariablement. "Gare aux pièges". Une jeune fille à la mode ne trouvera pour l'épouser qu'un fou; les jeunes gens sages connaissent trop ce mauvais diable. "Une femme à la mode est le Paradis des yeux", dit le "Purgatoire de la bourse". "L'Enfer du cœur". Quant au salais qu'une jeune fille peut employer dans une salle de danse, les hommes sérieux n'en tiennent pas compte; "Qu'une jeune fille danse bien, cela prouve tout juste qu'elle est leste et légère."

LE CHOIX

Choisir un époux, disait quelqu'un, c'est mettre sa main dans un sac, où il y a une anguille contre deux serpents; les uns maris sont plus vifs que les autres; aussi défiez-vous des contremaçons. Consultez et priez; vos parents ont droit d'intervenir dans les débats. Ce sera peut-être l'histoire du Parlement et du Sénat, mais ce sera pour votre bien. Les lois élaborées par le Parlement ne peuvent être appliquées qu'après l'acceptation des deux Chambres, et vous en êtes sûr; mais il faut aussi accepter les amendements, d'où les difficultés politiques et... domestiques.

Celui qui part en voyage, dit un proverbe russe, doit faire une prière, celui qui part à la guerre doit en faire deux; celui qui se marie doit en faire trois. Au jour des noces, les amis viennent offrir leurs cadeaux et leurs souhaits; n'oubliez pas d'inviter celui qui peut, non seulement vous souhaiter le bonheur, mais vous l'accorder.

Aux noces de Cana, Jésus avait été invité; il s'y rendit. Ce devait être des noces assez modestes puisqu'il n'y avait ni festin, la vin se trouva à manquer. Mais, par un miracle, le divin invité changea l'eau en vin; il peut se faire, Mesdemoiselles, qu'un jour de votre mariage, vous n'avez pas tout ce que vous désirez et que vous souhaitez; mais si Jésus est de la fête, les ressources les plus modestes, par sa bénédiction toute-puissante, suffiront à votre bonheur.

A. WINNEN, S.M.M. Supérieur de l'Orphelinat Montfort.

UN INSTITUT MEDICO-LEGAL

LA VIEILLE MORGUE DE PARIS SERA REMPLACÉE PAR UN ETABLISSEMENT MODELE PLUS CONFORME AUX EXIGENCES MODERNES.—DEPART DE L'ILE DE LA CITE.

(Spécial au "Devoir") Paris, 25. — La Morgue, la vieille Morgue de Paris, chantée par les poètes macabres et décrite par les romanciers, voit s'approcher la fin de son existence. Ses bâtiments vétustes, bâties en éperon au sommet de l'île de la Cité, avaient un caractère spécial de pittoresque, mais ils ne correspondaient plus aux exigences de la vie — ou plutôt de la mort — moderne. Aussi, le Conseil général vient-il de décider la construction d'un établissement modèle qui s'élevait place Mazas.

En même temps qu'elle changera d'emplacement, la "maison des cadavres inconnus" changera de dénomination: Paris n'aura plus de Morgue, mais il possèdera un Institut médico-legal qui comprendra: un service d'identification des corps, un service des autopsies judiciaires, un service de toxicologie, l'école de médecine légale, dépendant de la faculté de médecine, et, enfin, un musée du crime et des pièces à conviction uniquement réservés aux magistrats et avocats.

On espère que l'inauguration du nouvel édifice pourra avoir lieu au mois d'avril prochain.

LES PETITS CADEAUX DU PRINCE NOIR

Londres, 25. — On vient de découvrir ici un livre-journal de la maison du prince Noir, le vainqueur de Crécy et de Poitiers. Le volume est en français, en anglais et en latin et contient les comptes des propriétés du prince en Gascogne et ailleurs. On y voit tous les cadeaux qu'il faisait aux seigneurs et dames de la cour en chevaux de selle, en bijoux et en bon vin de Bordeaux. Les dépenses que le prince faisait en perles et pierres précieuses sont très élevées pour l'époque, et tous les bijoux minutieusement décrits.

Les faits historiques les plus intéressants qu'on y a découverts jusqu'à présent sont la première mention de l'Ordre de la Jarretière, en 1348, et le récit de la manière dont un chevalier français, Charles, comte de Dampmartin, fut trois fois fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Le livre mentionne aussi les armes célèbres du prince, "de penne", aux trois plumes, à la date de 1355.

LE "PEGUODISME"

Nouvelle-Orléans, 25. — L'aviateur Pegoud a lancé la mode fantaisiste de voler la tête en bas et les pieds au ciel. Un entrepreneur d'attractions foraines de cette ville vient d'imaginer un appareil permettant à ceux qui le désireront de savourer pendant quelques minutes et sans danger les impressions qu'on peut ressentir lorsqu'on a la tête à l'envers.

EXPOSITION INTERNATIONALE

Bruxelles, 25. — On cherche à organiser une exposition internationale intéressante. Elle réunirait les six petits pays de l'Europe occidentale et septentrionale: Belgique, Pays-Bas, Suisse, Norvège, Suède et Danemark, et serait répété plus tard, dans chacun des pays participants, entre lesquels elle tendrait à créer un rapprochement plus intime. L'idée a été accueillie avec enthousiasme en Norvège, en Danemark et en Suisse.

PAQUEBOTS LES ALLAN LINE ROUTE PLUS GRANDS CANADIENNE

3 Départs par Semaine, via le Saint-Laurent.

| | | |
|-------------------------------------|--|--|
| De A LIVERPOOL | De A GLASGOW | |
| Québec Calgarian 21 mai 16 juin | Montréal Resperian 23 mai 20 juin | |
| Montréal Virginian 26 mai 23 juin | Montréal Corsican 30 mai 27 juin | |
| Montréal Albatros 31 mai 28 juin | Montréal Gramplan 4 juin 1er juillet | |
| Montréal Victorian 9 juin 7 juillet | Montréal Scandinavian 13 juin 11 juillet | |

POUR LE HAVRE ET LONDRES

| | | |
|------------------------|-----|----------------|
| De Montréal Corinthian | ... | 24 mai 28 juin |
| De Montréal Corsican | ... | 27 mai 31 juin |
| De Montréal Sicilian | ... | 14 juin |
| De Montréal Taniaun | ... | 3 juillet |
| De Montréal Sottian | ... | 21 juillet |

POUR CABINES RESERVEES, BILETS, ETC. S'ADRESSER AUX BUREAUX H. & A. ALLAN, 2 rue St-Pierre, 675 St-Catherine W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques. Ouest, MONTREAL. HONE et RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.

LE JOURNAL DE LA PREFECTURE DE POLICE

Paris, 25. — La Préfecture de police aura son journal. Feuilleté par professionnelle, d'ailleurs, et qui s'appellera le *Bulletin de police de la ville de Paris* et du département de la Seine. Elle sera divisée en cinq parties:

1. Celle relative aux malfaiteurs inconnus en fuite, avec des renseignements suffisamment précis pour permettre la découverte des coupables ou des objets dérobés;
2. La partie concernant les affaires dans lesquelles il est utile de faire collaborer tous les effectifs de police pour arriver à une plus rapide et plus complète manifestation de la vérité;
3. Les mandats et pièces de justice contre les inculpés ou condamnés, vainement recherchés et sur qui il sera possible de fournir toutes précisions de nature à amener leur arrestation;
4. La nomenclature des objets perdus, avec leur signalement détaillé, et les déclarations de perte de pièces d'identité;
5. Les renseignements sur les recherches dans l'intérêt des familles.

LES YEUX ARTIFICIELS

Paris, 25. — M. Magitot a lu récemment à l'Académie de Médecine une communication intitulée "greffes épidémiques orbitaires dans les cas de symblepharons". Il s'agit d'un nouveau procédé de greffes de peau dans l'orbite, permettant le port d'un oeil artificiel en verre après évidement de l'orbite pour tumeur, énucléation, après brûlure ou blessure. Dans ces cas, la cavité palpébrale est insuffisante pour permettre le port d'une prothèse.

Il faut donc créer une cavité nouvelle qui ne pourra tolérer un corps étranger que si elle est tapissée de peau dans toute son étendue. A cet effet, M. Magitot prend un lambeau de peau épidémique soit à la cuisse, soit au flanc. Ce lambeau est maintenu par une pièce rigide, en métal, qui lui fait épouser la forme des angles. Ainsi "habillée" la pièce est mise en place après que la cavité orbitaire a été préparée pour la recevoir, puis les paupières sont saines et emprisonnent l'appareil pendant plusieurs semaines. Lorsque la greffe est complètement prise, l'appareil métallique est alors retiré. M. Magitot a déjà opéré deux cas dans ces conditions avec succès.

LA RUCHE DE CHARLES II

Londres, 25 mai. — Dans le petit cottage de Monington-on-Wye, où Charles II s'était réfugié après la victoire remportée par Cromwell, à Worcester, on vient de faire une découverte fort intéressante. On a trouvé dans les combles du petit bâtiment, une sorte de ruche, de la grosseur d'un tonneau, faite de tresses de paille reliées par des épines. C'est de cette ruche que Charles II s'était caché; les partisans de Cromwell fouillèrent tous les coins de la maison, mais ils ne purent trouver le fugitif.

UN NOUVEAU COMBUSTIBLE

Saint-Petersbourg, 25. — Etudiant la question des nouveaux procédés de chauffage des locomotives, le ministère russe des Voies de communication a porté son attention sur l'emploi de la poudre de tourbe, déjà pratiqué dans les mêmes conditions en Suède et en Finlande. L'administration des chemins fer a décidé de procéder à des essais de chauffage des locomotives à la poudre de tourbe sur les chemins de fer de Nikolaev. Un crédit de 25,000 roubles (\$14,000) a été affecté à ces essais.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 1244. — H. Chevalier, épicer, de cette cité, et district de Montréal, vs. Charles Tremblay, du même lieu. Le sixième jour de juin, 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur. Les conclusions de la cause, les comptes payables à sa maison de banque en cette cité, et à ses succursales, et le procès-verbal du LUNDI PREMIER JOUR DE JUILLET prochain, aux actionnaires enregistrés le 30 avril 1914. Par ordre du bureau, FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR, Gérant-Général. Montréal, 24 avril 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2888. — Les Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Jean-Berchmans, corporation légalement constituée ayant son bureau d'affaires à Montréal demandeur vs. J. Edward Murphy, propriétaire de terrains dans la cité de Saint-Jean-Berchmans. Les conclusions de la cause, les comptes payables à sa maison de banque en cette cité, et à ses succursales, et le procès-verbal du LUNDI PREMIER JOUR DE JUILLET prochain, aux actionnaires enregistrés le 30 avril 1914. Par ordre du bureau, FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR, Gérant-Général. Montréal, 22 mai 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2888. — Les Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Jean-Berchmans, corporation légalement constituée ayant son bureau d'affaires à Montréal demandeur vs. J. Edward Murphy, propriétaire de terrains dans la cité de Saint-Jean-Berchmans. Les conclusions de la cause, les comptes payables à sa maison de banque en cette cité, et à ses succursales, et le procès-verbal du LUNDI PREMIER JOUR DE JUILLET prochain, aux actionnaires enregistrés le 30 avril 1914. Par ordre du bureau, FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR, Gérant-Général. Montréal, 22 mai 1914.

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".

FEUILLETON DU DEVOIR

LA TRAGEDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

31 (Suite) Pendant les quinze jours qui précéderont l'arrivée des commissaires, Guy avait bien des choses sur la condition des prisonniers et l'effet que leur présence produisait dans l'Université. Il semblait qu'ils eussent assez bien passé leur temps, mais en leur particulier, et loin les uns des autres; Master Crammer à Bocardo, Master Ridley dans la maison du maire, et Master Latimer dans un autre logement. Ils avaient été interrogés à plusieurs reprises, depuis leur arrivée dix-huit mois plus tôt. Quelques jours avant, l'archevêque l'avait été encore une fois. Mais leur présence, si prolongée, ne contribuait aucunement à la paix de l'Université ni du pays environnant. — Ce sont des entêtés, expliquait le Dr Ward, un soir, dans le grand hall

pagnol de Marie, bien plus que la question religieuse, qui mettait le trouble chez les petites gens; mais l'emprisonnement des ecclésiastiques servait d'aiguillon utile pour pousser le peuple à la révolte. D'intention évidente de rébellion il n'y avait pas d'autres preuves que les libelles anonymes et les querelles occasionnelles. Le jeune homme comprenait, cependant, qu'il était là pour ouvrir les oreilles, et il résolut de remplir sa mission.

Le vingt-huit septembre, les commissaires arrivèrent et Guy alla à leur rencontre. Le peuple montra un enthousiasme convenable quand le cortège pénétra dans la cité par la route de Londres. Les trois évêques, avec leurs robes rouges et leurs insignes, marchaient au milieu. Leurs chapelains suivaient avec leurs officiers. Aucun incident fâcheux ne vint gêner l'impression générale. Le lendemain, il y eut une certaine agitation, mais encore contenue. Il était venu une foule de gens des environs. Guy et Tom se recréèrent à visiter l'École de théologie et l'église Sainte-Marie où les ouvriers préparaient tout pour le procès. Le trente septembre, l'interrogatoire commença. Guy et Tom déjeunèrent de bonne heure et, aussitôt après avoir entendu la messe dans la chapelle du Collège, ils se mirent en route. Mais ils arrivèrent trop tard

pour pénétrer à l'intérieur. Les écoles étaient déjà pleines à débordement. La foule se pressait en criant sur les escaliers et dans la rue. Ils jouèrent des coudes pour arriver jusqu'à la porte. Agrippés à la pierre, ils se mirent à étudier à leurs pieds les figures des assistants.

Aucun type n'y manquait. Guy, se rappelant pourquoi on l'avait envoyé à Oxford, ouvrait les yeux et les oreilles. Il y avait des étudiants de l'Université, des maîtres ès-arts, des docteurs en robe rouge, des gentilshommes campagnards bottés et éperonnés, arrivés du matin, des gens de la ville, des prêtres. Tous plaisantaient et riaient bruyamment, en attendant l'occasion d'entrer. La loyauté et la prudence semblaient régner dans les conversations: Guy n'entendait pas un mot auquel on pût donner une interprétation défavorable. On parlait surtout des chances qu'avaient les prisonniers. On répétait les histoires qui couraient sur leur compte, on faisait des suppositions sur ce qui se passait à l'intérieur. On croyait que le Dr Ridley avait été examiné le premier. Peut-être pourrait-on entrer quand il sortirait pour laisser la place à Master Latimer. La situation se prolongea ainsi pendant deux heures. La foule, découragée, commença à se disperser un peu. Vers onze heures seulement, une sonnerie se fit entendre à l'in-

térieur de l'édifice: tous, aussitôt, de se porter en avant. Guy saisit Tom par le bras et jeta des coudes. Après bien des efforts, il se trouva, avec Tom à son côté, au premier rang de l'enceinte réservée au public. Devant lui, s'allongeaient les têtes des gardes, puis une rangée d'hommes d'armes. A droite et à gauche, il y avait un carré de figures habillées de rouge et de noir, et, au milieu de la salle, un espace libre où se trouvait une table au tour de laquelle les notaires écrivaient, penchés, d'une main rapide. Enfin, plus haut, s'élevait la grande tribune drapée d'une étoffe de brocart. Trois commissaires se tenaient là en roquets; et, appuyés aux coussins de velours, ils causaient, barrettes sur leurs têtes. Sous la fenêtre, contre le mur, un grand crucifix, et, au-dessus, tout en haut, le sombre plafond ouvert. D'une fenêtre de côté tombait une longue traînée lumineuse de poussière.

Guy avait à peine eu le temps de se faire une idée d'ensemble qu'un bourdonnement éclata dans la cour; toutes les têtes se tournèrent vers une entrée latérale près de la tribune. Un groupe de trois ou quatre hommes s'avancèrent. Au milieu d'eux, Guy eut bientôt découvert Master Latimer. Il ne ressemblait en rien à ce qu'on aurait cru. Il portait une vieille robe de ratine, verdie par l'usage, retenue autour des reins par une ceinture de cuir à laquelle un livre

était attaché par une corde; et de son cou pendait sur la poitrine une paire de lunettes. Il avait la tête enfouie dans des coiffes, retenues et couvertes par un bonnet à pans boudonné sous le menton. Il tenait son chapeau à la main. Le soleil qui tombait sur lui le faisait éblouir. Guy eut à peine le temps d'apercevoir son visage énergique et coloré, entouré de cheveux gris. Déjà le prisonnier, se tournant vers sa place, se montrait de dos entre ses gardes. Le murmure d'apaise quand une voix dure et sonore prononça ces mots: — Milords, si je dois paraître encore une fois devant vous, je vous prie de ne pas m'envoyer chercher avant que vous ne soyez prêts. Je suis vieux et je trouve très pénible, en vérité, d'attendre si longtemps, le nez au mur. Cette plainte sévère souleva un rire discret. Du haut de son siège, l'évêque de Lincoln regarda autour de lui, et répondit avec courtoisie: — Je regrette, Master Latimer, qu'on vous ait dérangé de si bonne heure. C'est la faute du bailli et non la mienne. Je vous promets que cela n'arrivera plus. Guy écouta attentivement, pendant quelques minutes, l'exposé, fait d'une voix calme et énergique par l'évêque. D'abord on conjurait l'accusé de penser à l'unité de l'Église catholique. Un grand nombre, à la vérité, avaient, ces derniers temps,

Le temps qu'il fera DEMAIN : Beau et chaud. MARDI, 26 MAI Saint-Philippe de Néri, confesseur. Lever du soleil : 4 heures 21. Coucher du soleil : 7 heures 32. Lever de la lune : 4 heures 13. Coucher de la lune : 5 heures 45.

Dernière heure

POUR LES VACANCES

ABONNEMENTS TEMPORAIRES ET CHANGEMENTS D'ADRESSE.

Bon nombre de nos amis passent à la campagne un temps plus ou moins long. Nous leur ferons volontiers le service du journal, pendant ce temps, au prix régulier d'un sou par jour. Nous sommes cependant obligés, à cause des frais de bureau, de fixer à un minimum de quinze sous cet abonnement spécial.

LES LETTRES DE FADETTE

Les Lettres de Fadette sont à la disposition de nos lectrices et abonnés qui ont conservé les bons y donnant droit, lesquels ont été insérés du 11 au 16 mai dans le DEVOIR.

Ceux qui ont lu ces Lettres dans le journal, les liront sans doute avec plaisir, sous la forme attrayante et commode d'une brochure d'un petit format, imprimée en beaux caractères sur papier fort. Quant à ceux, surtout, celles qui les auraient pas encore lues, ou qui ne voudraient pas laisser échapper cette occasion de se les procurer au prix exceptionnel de 20 sous. On voudra bien ajouter 3 sous si l'on désire se faire expédier son exemplaire par la poste.

UN ROMAN PAR MOIS

Notre dernier roman mensuel, "LES AMES FORTES", par G. Saint-Germain, est, à partir de ce matin, à la disposition de nos lecteurs et abonnés. Comme c'est aujourd'hui fête légale, les bureaux du journal fermeront à 1 heure. Passé cette heure, on ne livrera donc plus aucun roman. On pourra s'en procurer à partir de demain, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

M. MASTERMAN EST ENCORE BATTU

Londres, 25 — C. F. G. Masterman, qui a été nommé chancelier du duc de Lancaster, à la place de G. F. Hibbous, a été battu, pour la seconde fois, aujourd'hui. En février dernier, M. Masterman fut défait par le major sir W. Wilson, unioniste ; dans la division sud-ouest de Bethnal Green. Aujourd'hui il a été battu à Ipswich.

HABILE ESCROC

Un escroc qui a donné son nom Charles Bourrasse, louait samedi une chambre au No 140 de la rue Joliette. Quelques instants après il téléphonait à la pharmacie Godbout, coin Joliette et Sainte-Catherine, demandant que certains remèdes lui soient envoyés, à sa chambre, ainsi que la monnaie de \$10.

LA COMMISSION DES LICENCES

La Commission des licences siègera à deux heures et demie demain après-midi, au Palais de Justice.

LE COMTE GREY A MONTREAL

Le comte Grey, ancien gouverneur général du Canada, s'est arrêté à Montréal durant 15 minutes hier soir, route pour New-York. Sir Thomas Shaughnessy a reçu le distingué visiteur à la gare Windsor. Le comte Grey s'embarque demain, sur le "Vaterland", pour l'Angleterre.

NEGLIGENCE COUPABLE

Sheerness, Angleterre, 25 — Le préposé aux signaux Hutton, de la marine anglaise, a été condamné hier à quatre ans d'emprisonnement pour avoir laissé égarer le livre des signaux du navire de guerre "Queen".

LA CRISE IRLANDAISE

POUR EVITER LES SCENES VIOLENES DE LA SEMAINE DERNIERE, LE MINISTRE PROPOSERA L'AJOURNEMENT DU DEBAT.

CONJECTURES

Londres, 25 — De peur que la chambre ne s'oppose à son bill du Home Rule lors de sa troisième lecture aujourd'hui, les ministres ont rédigé une motion pour demander un ajournement jusqu'au jour de la "Whitsuntide". Les événements de jeudi ont démontré l'inutilité de toute discussion. On se demande si M. Asquith dévoilera aujourd'hui les clauses de son bill amendé. Le "Chronicle", journal ministériel, opte pour la négative, et le "Standard", journal unioniste, pense que le premier ministre donnera les grandes lignes de son projet. L'on craint qu'une troisième lecture forcée du bill ne déclenche la révolte dans le nord de l'Irlande. Chose amusante, les volontaires nationalistes et orangistes promettent simultanément au gouvernement de faire garder l'ordre à l'autre part.

Londres, 25 — Dans quarante-huit heures, et peut-être avant, le bill du Home Rule sera devenu loi, malgré l'opposition systématique des unionistes. Le bill deviendra loi, malgré l'opposition de la chambre des Lords, le "Parliament Act", en effet, limite à deux termes successifs le droit de vote de la chambre des Lords.

Jeudi dernier, la troisième lecture du bill fut empêchée par la suspension de la séance, à la suite des tactiques d'obstruction employées par les unionistes. Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, demandera encore demain à M. Asquith de faire connaître à la chambre le bill qu'il proposera en amendement.

Si le premier ministre s'y refuse, les unionistes pourraient bien quitter la chambre ; en ce cas, le gouvernement adopterait le bill, et ajournerait pour les vacances.

On espérait que la dernière défaite changerait l'attitude du gouvernement. Mais une lettre du ministre des Postes, M. Herbert Samuel, publiée ce soir, ne laisse aucun doute sur ce sujet.

M. Samuel démontre que, dans les quarante-deux élections partielles qui ont eu lieu depuis 1912, 236,000 électeurs ont voté en faveur des candidats du Home Rule, tandis que 201,000 ont voté pour les adversaires de ce bill.

Le ministre termine ainsi sa lettre : "Je ne sais sur quel principe on se base pour accepter le jugement de dix-sept élections partielles avec 201,000 voix, contre le jugement de vingt-cinq élections avec 236,000 voix."

Cependant, à l'heure actuelle, les yeux de l'Angleterre sont tournés du côté de l'Ulster, où l'on se prépare à réunir le gouvernement provisoire et à rassembler les volontaires. On a distribué des armes et des munitions, et les volontaires sont prêts à répondre au premier appel.

A Londonderry et à Tynen, il y aura peut-être de graves désordres. Les nationalistes et les unionistes sont divisés et armés. Si les nationalistes se réjouissent de l'adoption du bill du Home Rule, il y aura des émeutes. Les autorités civiles ont retenu les services des soldats et ont embauché des constables nouveaux afin de maintenir l'ordre.

AU CONSEIL PRIVE

M. Ed. Fabre-Surveyer nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur, du "Devoir", Montréal.

Monsieur le Rédacteur, Votre numéro de vendredi contient un résumé de la décision récente du Conseil Privé dans la cause de Levine et Serling. D'après ce résumé, seuls les juges Gervais, en Appel, et Anglin, en Cour Supérieure, auraient exprimé des opinions conformes à la décision qui vient d'être rendue.

Je crois devoir vous demander une rectification qui me paraît un acte de justice, car le public pourrait, sur la foi de ce rapport, ou bien accuser le Conseil Privé de vouloir changer nos lois, ou soupçonner nos juges de les comprendre mal.

Levine a eu pour lui, en appel, non seulement le juge Gervais — qui a rédigé le jugement de la Cour — mais l'unanimité du tribunal, composé de cinq juges.

En Cour Supérieure, le juge en chef, Sir Charles Fitzpatrick, était dissident, ainsi que le juge Anglin. Quant à la Cour Supérieure, elle n'avait pour ainsi dire, pas été saisie de la question de droit qui se posait dans ce procès et qui a été exposée au long pour la première fois devant le Cour d'Appel.

Vous remerciant d'avance de la publication de ces remarques, je demeure, Monsieur le rédacteur, Votre Bien dévoué, Ed. FABRE-SURVEYER.

UNE PERTE DE \$175,000

Ottawa, 25. — Le naufrage du bateau-phare "Halifax No 19", de Liscombe, N.-E., qui devait être livré au département de la marine, signifie pour les entrepreneurs une perte de \$175,000. Les travaux de creusage qui devaient être commencés sous peu, seront par là, de beaucoup retardés.

LE TRAVAIL DU BUREAU DE CENSURE

Le bureau de censure de la province vient d'établir un nouveau record en examinant, vendredi dernier, cent pellicules cinématographiques formant un total d'environ 100,000 pieds. De ce nombre, quinze pellicules ont été marquées du sceau "refusé" et plusieurs autres durent être modifiées.

LE BERTHIER DETRUIT

DEVORE PAR L'INCENDIE QUI FAIT RAGE DANS SES FLANCS, LE JOLI VAPEUR DE LA CIE RICHELIEU SE ROMPT EN DEUX ET COULE A PIC.

DANS 35 PIEDS D'EAU

"Le vapeur "Berthier", de la compagnie Richelieu et Ontario, a été détruit par un incendie hier soir au quai Victoria. Il s'est brisé en deux et a coulé dans 35 pieds d'eau. A dix heures moins le quart, le "Berthier" arrivait de Sorel et 100 passagers venaient de débarquer quand le gardien de nuit de la compagnie, M. Leval, aperçut les flammes percant le toit du navire. Il courut en avertir le policier Debellefeuille et ce dernier donna l'alarme.

Quelques minutes plus tard arrivaient le chef adjoint Saint-Pierre et le sous-chef Giroux, suivis de leurs hommes. A ce moment les flammes sortaient très violentes de dessous les superstructures, au-dessus des machines.

Les pompiers mirent rapidement leurs appareils en action. Les boyaux furent accouplés aux bornes-fontaines de la rue des Commissaires et deux pompes vinrent en aide aux autres. Sur le quai même une autre pompe à vapeur fut mise en batterie et la lutte commença. Le personnel du bord ont quelques difficultés à se sauver. Un des cuisiniers du bord du nom de Mercier, fut retiré de sa cabine par le chauffeur Jones, de la brigade de pompiers ; deux autres employés furent aussi retirés par le pompier Beaudin et les chefs Saint-Pierre et Giroux.

Entre temps une deuxième alarme sonnait amenant le chef adjoint Mann et le sous-chef Lussier avec leurs hommes. Les flammes activées par un vent violent prenaient de plus en plus d'extension. Il était impossible aux pompiers d'attaquer le feu dans son foyer, seules les petites croisées des cabines seraient pour recevoir l'eau des jets.

Peu à peu le vapeur prenait de la bande ; on prévoyait qu'il allait chavirer. Des ordres furent donnés aux pompiers de retirer les échelles sur lesquelles ils étaient grimpés et qui s'appuyaient sur le bateau. Cette précaution était nécessaire. La bande du bateau s'accroissait de plus en plus. Vers onze heures, le "Berthier" semble faire un effort inouï, ses flammes ravagés par les flammes, cédaient à la formidable pression de l'eau ; le navire oscilla ; la partie centrale se creusa, tandis que la poupe et la proue semblaient demander dans un dernier effort à rester sur l'eau. Mais, les flammes ouvertes, le navire s'emplit d'eau et, lentement, se enfonce dans le fleuve. Le mat d'avant où, quelques heures auparavant, flottait le pavillon de la compagnie, s'éleva sur la cabine du timonier.

La cargaison amenée de Sorel est perdue. Les quelques animaux qui étaient également sur le navire ont pu être sauvés. Par ailleurs, rien n'a pu être retiré du bord, les flammes et la fumée empêchant toute personne d'entrer dans le navire.

"Les vapeurs "Saint-Pierre" et "John Pratt", de la Commission du Port, ont travaillé aussi à éteindre le feu à bord du "Berthier". Une foule énorme s'était rendue sur les quais dès que la nouvelle d'incendie fut connue. La ballustrade de la rue des Commissaires et celle du quai Victoria étaient noires de monde.

L'origine de l'incendie est inconnue. Les pertes de la Compagnie Richelieu et Ontario sont évaluées à \$400,000.

LA M. L. H. & P. ET LA VILLE

CES DEUX CORPS EN VIENNENT A UNE ENTENTE. La compagnie Montreal Light, Heat and Power et la ville, représentée par son bureau des commissaires, en sont venus à une entente au sujet des taxes que doit payer pour ses propriétés souterraines et de surface la M. L. H. and P.

La ville exigeait autrefois de la compagnie qu'elle payât des taxes sur deux millions et demi de propriétés. Et y a quatre ans que la compagnie a refusé de payer cet impôt, prétendant que son installation ne valait pas ce qu'elle était cotisée par la ville. De là un procès en cour du recorder. Or à la dernière entrevue que M. Norris, général de la compagnie, a eu avec les commissaires, on a admis que la somme de deux millions et demi est trop élevée.

M. le commissaire Hébert a déclaré au représentant d'un journal que l'entente conclue entre la ville et la compagnie a été soumise à l'aval de la loi. Cette entente devra être aussi reconnue par la cour du Recorder devant laquelle le procès intenté par la ville à la compagnie est en cours. Si l'entente est ratifiée, \$80,000 tomberont dans la caisse de Concordia, chiffre des arrangements de taxes de la M. L. H. and P.

AUTO VS TRAMWAY

Un pénible accident d'automobile est arrivé samedi soir, vers les 10 heures, rue Saint-Denis, près de la rue Carmel. Deux personnes ont dû être transportées à l'hôpital Général, deux autres ont été légèrement blessées, alors que le chauffeur s'en est tiré sain et sauf.

L'automobile en question portait le No 12662 et était conduite par le chauffeur Noël Chartrand. Elle était occupée par M. Raoul Tierney, 1282 rue Van Horne, Mme Régina Labonté, 1667 rue Saint-Laurent, et deux autres personnes. La voiture vint en collision avec le tramway No 1263 du circuit Saint-Denis.

Le choc fut si violent que l'auto fut brisée et les deux personnes plus haut nommées obligées de se faire transporter à l'hôpital Victoria.

L'ACHAT DU CARSLAKE

CETTE QUESTION EST DE NOUVEAU SOULEVEE A LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR M. LEMIEUX. — REPONSE DIPLOMATIQUE DE M. ROGERS.

LES SUBSIDES

Ottawa, 25. — L'achat projeté du site de l'hôtel Carslake à Montréal pour l'établissement d'une station postale, a soulevé une longue discussion à la Chambre, samedi après-midi. M. Rogers a informé la Chambre que son département avait acheté à Montréal, sur la rue Ontario, un terrain pour y placer le bureau de poste de Maisonneuve. On a parlé ensuite de la station postale "A", qui sera placée là ou est aujourd'hui l'hôtel Carslake. M. Lemieux a déclaré qu'il croyait que cet achat était de l'extravagance, vu que le gouvernement possède déjà un terrain satisfaisant dans la rue Saint-Jacques. Un syndicat, ajoute M. Lemieux, a acheté l'hôtel Carslake dans le but exclusif d'en faire une spéculation et si le gouvernement veut l'acheter il devra payer \$500,000. M. H. Dorsey a toute la propriété Carslake pour une période de 5 ans et demi, qui date de décembre 1910. Le prix du loyer est de \$4,500 par année. M. Dorsey a également le privilège d'acheter l'hôtel Carslake moyennant une somme de \$90,000. M. Rogers dit que si le gouvernement achète la propriété en question, il prendra des mesures pour ne pas la payer trop cher. Il considère que l'hôtel Carslake est un endroit idéal pour une station postale, vu qu'il est près des gares de chemins de fer.

La Chambre a aussi étudié le bill modifiant la loi des entrepôts frigorifiques, qui donne au gouvernement un plus grand contrôle sur ces établissements. Un autre bill, celui des inspections et de la vente en général, ordonne qu'à l'avenir le demi-baril et le baril de certains produits devront avoir les poids suivants :

Baril Demi-baril. Farine... 196 lbs 93 lbs. Avoine écrasée... 180 lbs 90 lbs. Blé écrasé... 100 lbs 50 lbs.

Le poids d'un baril de pommes de terre devra être de 165 livres. Le bill de la naturalisation a aussi été étudié, mais il faudra reprendre la discussion plus tard. La Chambre s'est formée ensuite en comité des subsides afin de voter des crédits pour le département des travaux publics.

LA FETE DE VICTORIA

C'était hier la fête de la Reine Victoria. Seuls les nombreux Union Jack hissés sur les toits rappelaient aux passants cette célébration autrefois marquée par des manœuvres et parades militaires, depuis supprimées. A deux heures, hier après midi, quelques vétérans se sont rendus au cimetière de l'île Sainte-Hélène où ils ont déposé des couronnes de fleurs sur la tombe des anciens soldats.

Aujourd'hui, aucune cérémonie officielle. Un salut militaire sera tiré à midi, sur le Champ de Mars, par un détachement de la 6ème brigade de l'artillerie de champ canadienne, et ce sera tout.

Depuis samedi, plus de quinze mille personnes ont quitté la ville pour fêter ailleurs la fête de la Reine. Des excursions à prix réduits avaient été annoncées par les compagnies de chemin de fer, et les Montrealais en ont profité. Cependant, fait à remarquer, il n'y eut aucune demande de billets pour les villes éloignées. Tous se sont rendus dans des endroits de villégiature avoisinants. Les convois du Canadien Pacifique, samedi, étaient doubles. Au Grand Tronc, l'on a dû ajouter vingt-cinq wagons supplémentaires. Dans l'espoir de faire un peu de pêche, nombre de personnes s'en sont allées à Carillon et à la rivière du Lièvre.

L'exode, croit-on, sse continuera toute la journée.

PETITS FEUX

INCENDIE RUE CRAIG. Un fil électrique défectueux a mis le feu à, une heure, ce matin, au toit de la compagnie "Canada Blue Print Paper", 308, Craig-ouest. Il a fallu démolir une partie de la couverture avant de pouvoir éteindre les flammes.

DANS LE GRIFINTOWN

Le feu a causé des dégâts sérieux, hier soir, dans le Griffintown. L'immeuble de la compagnie Union Cold Storage, coin Wellington et Murray, a été en partie détruit et plusieurs locataires, la Cie Colonial Ice, l'Imperial Ice Cream Co., Asbestos Produce Co., subissent de lourdes pertes. L'incendie s'est déclaré au deuxième étage et l'origine en est inconnue.

Le sous-chef Lussier a été obligé de travailler pendant plus d'une heure, avec ses pompiers, avant de pou éteindre les flammes.

"JOE" MARTIN

Londres, 25. — Il y aura dans les premiers jours du mois prochain une intéressante élection partielle à Londres. "Joe" Martin, autrefois l'enfant terrible de la politique canadienne et aujourd'hui député de Saint-Pancras-Est, se propose de démissionner et de se faire réélire comme libéral indépendant et candidat ouvrier. Martin vota contre le gouvernement lors du scandale Marconi.

MORT SUBITE

Un nommé Finley Sulley, pompier à bord du S.S. Manchester-Inventor, a été trouvé mort hier dans sa cabine. Une enquête sera tenue demain. Sulley venait de Belfast, en Irlande.

LE TRONE D'ALBANIE

IL EST FORTEMENT EBRANLE PAR LA REVOLTE DES PARTISANS D'ESSAD PACHA. — LE ROI GUILLAUME AURAIT SIGNE SON ABDICATION.

L'ITALIE ET L'AUTRICHE

Rome, 24. — D'après des dépêches à la "Tribuna", le roi Guillaume d'Albanie aurait signé un traité d'abdication après sa fuite de Durazzo, attaqué par les insurgés. L'Autriche et l'Italie envoient des navires de guerre à Durazzo.

Londres, 25. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Durazzo attribue à la panique qui a entraîné la fuite du roi Guillaume au commandant de la gendarmerie, le major Sleys, qui a ordonné à quelques gendarmes d'aller attaquer les insurgés devant la ville. Les gendarmes furent capturés, ce qui produisit une panique dans la ville.

La Commission internationale qui a le contrôle de la ville a parlementé avec les insurgés qui ont décidé de négocier la paix.

Le roi Guillaume, par sa fuite, dit le correspondant, a perdu le peu d'autorité qui lui restait sur les Albanais. Ces derniers ont officiellement sa conduite et lui sont hostiles. On peut considérer son règne terminé.

Le prince est revenu dans Durazzo sous la protection de l'état-major de l'amiral du navire de guerre "Mitsurata". L'Autriche et l'Italie font des préparatifs pour envoyer des troupes de Scutari à Durazzo.

Durazzo, 24. — Le roi Guillaume d'Albanie, anciennement le prince Guillaume de Wied, auquel les pouvoirs ont conféré la conduite de l'Albanie en février est de nouveau dans son palais, sous la protection des marins italiens.

Les partisans d'Essad Pacha, l'ancien ministre de la guerre qui a été déporté il y a quelques jours, sont sous les murs de Durazzo et menacent l'existence du nouveau régime.

La demande des insurgés, le prince Guillaume est revenu conférer avec eux pour la paix. La princesse Sophie a quitté le navire de guerre italien avec son époux, mais les enfants et la suite du prince sont restés à bord du croiseur.

Tout est tranquille à Durazzo et dans les environs aujourd'hui, mais tout est préparé pour l'embarquement du prince et de la princesse au cas où il surviendrait quelque nouveau trouble.

LES JOURNALISTES CHEZ M. HEBERT

Les journalistes de Montréal étaient, hier, les hôtes de M. E.-N. Hébert, qui possède l'une des plus jolies villas de Valois. La journée a été employée à "l'ordre du jour" étant agréablement varié. A 9 heures 40, MM. les chroniqueurs municipaux prennent le train à la gare Bonaventure pour se rendre chez M. Hébert sous la conduite de son secrétaire, leur excellent ancien camarade, Léon Trépanier. Une fois rendus, ils se dispersent dans l'immense parc attenant à la maison de M. Hébert.

Tout est tenu et drus les arbres ont été taillés. A midi, un dîner auquel font honneur des appétits que l'air de la campagne a fouettés attend MM. les chroniqueurs. On remarque à table MM. les échevins Therrien et Giroux qui passent, comme M. Hébert, l'été à Valois. Au moment des toasts, M. Hébert souhaite la bienvenue à ses hôtes. Il expose de nouveau le programme des réformes qu'il se propose de poursuivre, programme qui n'a pas varié depuis ses élections, et il demande franchement le concours de la presse. Il croit ses projets bien faits pour amener le progrès de notre municipalité et, en ce cas, il est du devoir des journalistes de l'aider.

M. Hébert a un mot touchant pour sa femme et ses enfants qui sont allés autour de lui. "Des rapports justes, dit-il, leur ont été faits, mais les critiques non méritées les blessent et leur font de la peine." De très vifs applaudissements accueillent la fin de l'allocation improvisée de M. le commissaire.

Parlent, en outre, MM. Tancredé Marsil, Tom. Lanoragan, de la Gazette, Abel Vineberg, du Daily Mail, les échevins Giroux et Therrien, M. Gilbert Larue, de la Presse, Fred. Baxter, secrétaire de M. Jean McDonald, et M. Léon Trépanier, secrétaire de M. Hébert.

Les cinq chroniqueurs municipaux qui manquaient à l'appel avaient exprimé leur regret d'être retenus à Montréal à cause de l'heure inusitée de la publication des journaux aujourd'hui, c'étaient : MM. Fran. Fugère, du Cooper, du Star, Nap. Fugère, du Canada, Germain Normand, de la Patrie, et Louis Dupire, du Devoir.

L'après-midi les plumeux firent un tour d'automobile et le soir on tira en leur honneur autant qu'en celui de feu la reine un magnifique feu d'artifice.

FEU M. R. A. RENAUD

M. Robert-Anastase Renaud a succombé, hier matin, à une maladie qui le minait depuis longtemps. M. Renaud n'était âgé que de 30 ans. Il laissa pour pleurer sa mort, une famille nombreuse qui se compose de sa femme, née Blanche Labelle, de son père, M. Louis Renaud, sa belle-mère et ses frères. M. le docteur Henri Renaud, M. Ovi. Renaud, de la maison Waldron et Drouin ; MM. Anatole et Antoine.

Les funérailles auront lieu à Saint-Louis de France, mardi matin.

ELECTIONS EN BELGIQUE

Bruxelles, 25. — 88 élections européennes, hier, dans les provinces de Liège, de Limbourg, de Hainaut et des Flandres orientales. Aucun changement et les catholiques conservent leur majorité. 41 catholiques, 20 libéraux, 26 socialistes et un démocrate chrétien furent élus. Les socialistes enlevèrent un siège aux libéraux et les libéraux en enlevèrent un aux cléricaux.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

LIT D'ENFANT ET MATELAS \$6.85

Ce petit lit est fait en deux grandeurs : 2' x 4' ou 2.6 x 4.6. Les poteaux ont 7-8 et les intercalaires 1-4. La hauteur du lit est de 40 pouces. Les côtés sont moles et permettent à la mère de prendre l'enfant sans effort. Sommier en fil métallique pressé. Le lit garni d'un matelas sanitaire sera offert \$6.85 cette semaine au prix de...

Lecours, Daignault & Brault. Achat Spécial de 2,500 verges de Ratine Française, Fini Velours, Achetée à 25c dans la Piastre. Valeurs de \$2.00 et \$2.50. Seulement 2,500 verges dans ce lot de ratine française, fini velours, largeur 48 pouces. C'est un surplus de stock d'un manufacturier bien connu. Les plus nouvelles nuances de tango, émeraude, cerise, moutarde, bleu Alice, bleu Saxe, champagne, tan, etc., etc. Largeur de 48 pouces. Valeurs régulières de \$2.00 et \$2.50. Demain 69c

N.-G. Valiquette. Nous Meublons Votre Cuisine pour \$20.00. Une de nos grandes offres spéciales de 20ème anniversaire qui ont obtenu le plus de succès est notre ameublement complet de cuisine pour \$20.00. Cette remarquable combinaison comprend un magnifique poêle à gaz Gurney avec vaste fourneau additionnel et dessus à trois brûleurs, joli grand cabinet de cuisine avec sommier blanc, vaste compartiment à pain, à sucre, tiroirs à épices, tiroirs à couteaux, etc., et trois solides chaises de cuisine en bois dur, avec doubles supports tout autour. L'ameublement complet, pour... \$20.00

Vallières OCCASION SPECIALE. Angle Sainte-Catherine et Montcalm. Carpets en tapis Balmoral, dessins orientaux, pour boudoir, couleurs : vert, drab et rouge, 2.14 x 3.749. 3 verges. Valeur extra à \$12.50. Spécial à...

A VENDRE au Sault au Récollet. 12 douzaines de lots à \$400.00 la douzaine. Ces lots mesurent 25 x 100 et ruelle. Au centre de la Ville de Maisonneuve, 200,000 pieds de terrain, ayant face sur 4 rues, 80 1/2 le pied, (en tout ou en deux parties). RUE LEONARD PORT MAURICE, une de 120 arpents. RUE CHATHAM, près St Antoine, 17,000 pieds, \$1.50 le pied. RUE NOTRE-DAME, entre Place d'Armes et St Laurent. Bloc de 5 étages. Prix \$... R. L. DE MARTIGNY 54, Notre-Dame Est.

PHARMACIE Lecours et Lanctot. Aux Mères. L'alimentation artificielle des enfants est un problème sérieux. Partout on déplore l'énorme mortalité causée par l'ignorance de l'hygiène. La stérilisation prévient les dangers que courent les enfants nourris artificiellement. Le STERILISATEUR LECOURS détruit tous les germes qui peuvent s'introduire dans le lait. Ce STERILISATEUR, fortement recommandé par les médecins, est \$2.75 très facile à employer. Prix... \$2.75. Sur demande, nous envoyons gratis une brochure : HYGIENE DE L'ENFANCE. Ce livre traite de l'alimentation et des soins à donner aux enfants.

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse. Si l'on veut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajoutons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, recouvre de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison. Vous aurez vite oublié la différence du trajet, quand vous aurez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

ARCHAMBAULT. 949 St-Denis, coin "Rache". POLONAIS SOUS VERROUS. Deux Polonais, Bill Micknow et Fred Galomis, ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame, hier, par l'agent Ratelle, et un troisième, John Schiff, a été arrêté, qui est accusé d'avoir assailli les deux premiers. Ceux-ci sont blessés assez gravement mais ils ne sont pas en danger.

IN MEMORIAM. Toronto, 25. — Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught, ont assisté ce matin à un service anniversaire chanté à l'église Saint-James, en mémoire de la Reine Victoria. Hier, le duc a rendu visite à Earl Grey, qu'une indisposition retenait chez lui. Dans l'après-midi, il était l'hôte de l'Ontario Jockey Club.

SEIZE JUGES LIBERES. Helsingfors, Finlande, 25. — Les seize juges de la haute cour de Viborg, qui subissent une peine de huit mois d'emprisonnement pour avoir refusé de mettre en vigueur une loi adoptée par la Douma, mais non par le Sénat de la Finlande, sont revenus aujourd'hui au milieu des acclamations de la foule. La loi en question conférerait des droits égaux aux Russes et aux Finlandais.

PRETENDUS TIRE-LAINE ARRETES. Harris Miller et J. B. Morris, deux prétendus tire-laine, ont été cueillis par les détectives Lepage et Gorman, quelques heures après leur arrivée de New-York, samedi. Ils ont comparu devant le recorder Semple, sous une accusation de vagabondage et ils ont protesté de leur innocence. Leur cause a été remise à mardi et les deux inculpés ont été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de \$50.